

002 31



LA MONTURE DU POÈTE

LA MONTURE DU POÈTE

451

C'était le grand cheval de gloire,
Né de la mer comme Astarté,
A qui l'aurore donne à boire
Dans les urnes de la clarté.

VICTOR HUGO

Un poète, pâli par la faim et l'extase,
Résolus, un matin, d'aller vendre Pégase
A la foire voisine.

Un éclair dans les yeux,
Du feu dans les naseaux, le cheval glorieux,
Dont les sots de tout temps ont redouté l'approche,



Sur son maître attachant un regard de reproche,
Piaffait, ruait, poussait de moment en moment
Vers le ciel radieux un long hennissement,
Qui faisait tressaillir les échos de la ville.
Et la foule, devant cette bête fébrile,
Constamment répétait :—Quel superbe animal !
Il est fâcheux pourtant que son corps sans égal
Soit ainsi déformé par ces deux grands ailes
Qui ne servent à rien et semblent si rebelles.
Quel dommage ! Il est vrai que c'est sa rareté
Qui fait son prix. Mais quel dompteur, quel exalté
Oserait chevaucher une pareille bête ?
Autant vaudrait tenter de brider la tempête.—

Et l'on se méfiant, et pas un ne voulait
Acheter le griffon.

Monté sur un mulet,
Un vigneron s'en vint et dit, fixant Pégase :



—Lorsque des ceps trop longs me nuisent, je les rase.
Ces deux ailes aussi nuisent, et l'on pourrait
Les couper, les lier. . . . Cet étalon vaudrait
Dix fois plus, dépourillé d'une telle envergure.
En tout cas, je paierai cent francs pour la monture.—

—Tope, fait le poète, enchanté du marché.

Par son maître nouveau Pégase est harnaché,
Attelé. . . . Mais à peine a-t-il quitté la foire,
Que le grand altéré de rayons et de gloire
S'élançe, renversant soudain dans un fossé
Le véhicule avec le conducteur blessé,
Au milieu d'un épais tourbillon de poussière.

—Cette leçon devra me servir, dit Jean-Pierre,
On ne peut sans péril atteler l'étalon.
Devant faire bientôt un voyage très long,



Conduire des amis très nombreux, je vais mettre
Le poulain—que sans doute aucun n'a pu soumettre—
En avant de mes deux mulets, qu'il aidera....
Au reste, j'en suis sûr, l'âge le calmera.

Sous son nouveau harnais le griffon se comporte
A merveille d'abord, et lestement emporte
Le coche plein d'amis avec les deux mulets,
Se moquant du fardeau, méprisant les relais.

Mais soudain vers l'azur il lève la paupière,
Il reconnaît son champ, son grand champ de lumière,
Il hennit, il bondit, s'écarte du chemin,
Et le voilà courant, dédaigneux de tout frein
Et secouant la plus farouche des crinières....
Les voyageurs, tremblants, aux rênes cramponnés,
Poussent à chaque instant de longs cris forcenés ;
Et bientôt, disloqué par mille heurts, le coche



S'affaisse lourdement sur un quartier de roche.

—Ca va mal, dit Jean-Pierre ahuri, ça va mal !
Je ne pourrai jamais dompter cet animal,
Qui, loin de s'amender, de jour en jour empire ;
Le jeûne seul saura peut-être le réduire.
Essayons.

Il essaie, et durant un long mois
Laisse souffrir de faim l'hippogriffe aux abois,
Qui maigrit et n'est plus que l'ombre de lui-même.
Il va la tête basse et la prunelle blême.
Il tremble de faiblesse, et regrette le temps
Où son vol emportait les mulets haletants.
Il voudrait se revoir au milieu des poètes,
Qui pourtant ne pouvaient lui donner que des miettes.
Son ossature înspire à présent de l'horreur.
Alors, ne craignant plus, devant cette maigreur,



Que le poulain fougueux ne s'emballe et ne rue,
Jean-Pierre avec le bœuf l'attelle à la charrue.

Oui, le noble animal, le fier cheval ailé,
Au grand bœuf indolent et lourd est accouplé.
Quelle humiliation ! quel bizarre spectacle !
Aussi bien l'hippogriffe affreusement renâcle,
Se cabre, essaie à fuir, cherche à rouvrir son sol,
S'affaisse, de ses pieds égratigne le sol,
Se relève, retombe aussitôt sur le chaume.
Mais il ne tourne plus les yeux vers son royaume,
Et d'écume mouillant le sillon commencé,
Retenu par le poids du grand bœuf renversé,
Il se tord et se roule à travers la fumure,
Qui salit sa puissante et superbe envergure.

—Tu n'es donc propre à rien, maudite bête, dit,
Faisant claquer son fouet, le fermier qui bondit,
Tu n'es donc propre à rien, que je ne puis te faire
Aider le bœuf docile à labourer la terre !

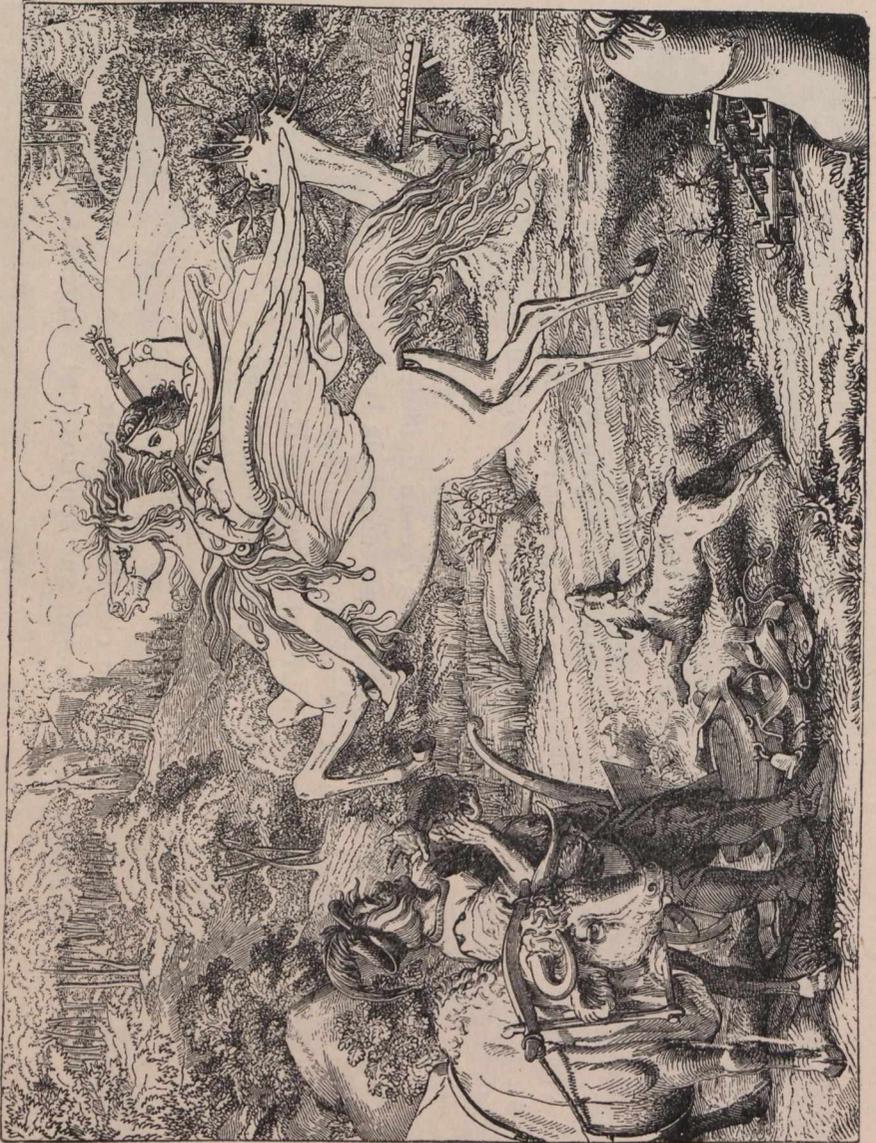


Ton premier maître était un misérable escroc.—

Et les coups pleuvent dru du chanfrein au garrot.
Et pendant que le fouet, claquant, sifflant, assomme
La bête, tout à coup paraît un beau jeune homme,
Qui tient entre ses mains une lyre, et dont l'œil
Étincelle du feu d'un indomptable orgueil.

—Mais perds-tu la raison ? es-tu dans le délire ?
Demande au paysan le porteur de la lyre.
Crois-tu qu'au même joug on puisse sans danger
Lier le bœuf si lourd et l'oiseau si léger ?
Prête-moi ce cheval ! prête-le-moi, te dis-je,
Et je te ferai voir à l'instant un prodige !

La bête, dételée, au ciel lève les yeux.
Le jeune homme bondit sur son dos tout fangeux.....



Sous le fier cavalier le fier coursier s'élançait,
S'enlève dans l'espace, et sa prunelle lance
Des éclairs... Ce n'est plus un cheval, c'est un dieu...
Ventre au nuage, il court au grand domaine bleu,
Dans les gouffres du ciel il plonge, il plonge, il plonge,
Et se perd dans l'abîme insondable du songe,
Laisant derrière lui, pour marquer son chemin,
Un radieux sillon de rose et de carmin.

W. CHAPMAN.



Cette poésie a été inspirée à notre Lauréat par la lecture du poème de Schiller, si admirablement interprétée par les dessins de Moritz Retzsch que nous reproduisons.

Moritz Retzsch est né à Dresde en 1779. Dès son enfance, son application volontaire et persévérante à dessiner, à modeler la terre, à sculpter le bois, révélait en lui une sérieuse vocation d'artiste. Il résista cependant, et acquit les connaissances nécessaires pour devenir garde-forestier; mais vers l'âge de vingt ans, l'amour de l'art l'emporta sur ses résolutions. Pour suivre cette voie qui l'attirait et l'enchantait, il n'était pas condamné à s'éloigner de sa famille et de sa ville natale: Dresde était et est encore, grâce à son admirable Musée et au goût de ses habitants, une excellente école d'art. La première œuvre de Retzsch qui attira sur lui l'attention publique fut une suite d'esquisses sur le *Faust* de Goethe. Le libraire Cotta, encouragé par ce succès, demanda à Retzsch d'autres séries de dessins sur les poésies de Schiller. Bientôt on vit paraître successivement les charmantes esquisses sur *Fridolin*, *le Dragon de l'île de Rhodes*, *la Cloche*, *Pégase sous le joug*, etc. Ces dessins, et ceux dans lesquels Retzsch a illustré Goethe et Shakespeare, sont moins des traductions que des interprétations et, pour ainsi dire, des commentaires poétiques. Retzsch était professeur à l'Académie royale. Il habitait une jolie maison de campagne, au milieu de vignes, sur un charmant coteau, en face de l'Elbe et de Dresde. Il avait épousé la fille d'un voisin de son père, et chaque année il donnait à sa femme, au jour anniversaire de sa naissance, une composition où il mettait tout son art et tout son cœur. L'album qui réunit ces dessins est admirable d'invention et de poésie.

La Direction.



Moritz Retzsch

MORITZ RETZSCH, et fac-simile de sa signature

Propos de Morale et d'Art



TOUT récemment, M. Théodore Roosevelt a produit une sensation formidable dans le monde puritain et pur d'Amérique en réintégrant dans le grand salon de "la Maison Blanche," le tableau de "l'Amour et la Vie," que M. Grover Cleveland en avait écarté, voilà belle lurette d'années, disons dix ans pour être exact.

Comme on le sait, la peinture de M. Georges Watts est produite selon toutes les règles de l'art, mais elle l'est, paraît-il, contre toutes les règles de la morale, vu que les deux personnages, très solidaires entre eux d'ailleurs, ont complètement oublié de mettre leurs robes de dessus et leurs caleçons de dessous. Quand je dis "oublié" c'est par euphémisme, car l'oubli est volontaire, il était cherché et dans l'esprit du peintre il tendait à prouver que l'art a besoin du nu comme il a soif du beau. Dans cette controverse qui semble prendre des proportions non ouïes jusqu'à présent, catholique pratiquant et intransigeant mais non aveugle ni sourd, disons un mot, juste un mot.

Le principal adversaire de Roosevelt est la "Woman's Christian Union" qui a adressé un cartel en règle au président. Lisez plutôt : "Probablement ignorez-vous l'histoire de ce tableau et peut-être ne savez-vous pas que cette œuvre est extrêmement répréhensible à nos yeux de femme. Est-ce que c'est l'art pour l'art qui vous a fait agir ainsi? Si oui, sachez que vous avez désillusionné bien des personnes qui vous admiraient. Mais non, nous aimons mieux croire que seul le grand nom de l'artiste vous a invité à appendre dans la Maison Blanche cette nudité vulgaire."

Dans ce réquisitoire féminin qu'y a-t-il de vrai, qu'y a-t-il de faux? Evitons toute pruderie et tout laxisme. L'une est aussi perfide que l'autre, sinon davantage. Il se commettrait beaucoup moins de fautes contre la loi de Dieu, si cette loi n'était pas si souvent la grande inconnue enchevêtrée dans des réseaux de distinctions et de divisions incompatibles avec Dieu, Dieu Vérité dans la Justice.

Et, d'abord, le nu est-il mauvais en soi?

"Le nu, en lui-même, dit un philosophe, est chaste comme la nature; il est saint, étant de Dieu et il n'a point à se cacher d'être. Il devait pouvoir se montrer sans honte sous le ciel. Dans l'art, si l'on se place au même point de vue, il en est de même. La glorification de l'œuvre de Dieu ne devrait que mériter toute louange, ne devrait exciter que l'admiration. Pourquoi serait-il coupable de figurer ce que le Créateur a trouvé bon de faire? Une œuvre d'art ayant pour sujet la forme humaine est-elle autre chose qu'une hymne à Dieu, un cri d'admiration, écho de celui qui retentit au paradis terrestre, quand Jéhova, content de son œuvre se félicita lui-même et dit: c'est bien."

L'argument de cet écrivain serait sans réplique, si les choses en soi gouvernaient le monde des âmes et si l'humaine nature depuis le péché de l'Eden n'avait pas été totalement spoliée, d'autres disent, déformée par la désobéissance de nos premiers parents envers leur Dieu et leur Créateur.

J'ouvre la Bible et je lis ceci, presque à la première page: "l'homme et la femme étaient tous deux nus et ils n'en avaient point honte," mais peu après, voici ce que je vois: "ayant mangé du fruit défendu, leurs yeux s'ouvrirent et ils apprirent qu'ils étaient nus. Et ils eurent peur."

Ou bien il nous faut nier le péché originel ou bien il nous faut admettre la malice du nu, malice accidentelle, mais réelle cependant.

La nature humaine est dévoyée, elle est la grande Babylone dont parle le Voyant de Patmos. Elle a été pure, elle est destinée à le redevenir mais elle ne l'est pas actuellement.

Selon Victor Hugo, "c'est la honte qui fait la crainte d'être nue", mais le poète se trompe, ce n'est pas une affaire de honte, c'est une affaire de pudeur.

La pudeur est une vertu essentiellement délicate, elle n'est le fruit d'aucune secte, elle est le produit naturel de l'âme. Elle n'est pas la timidité, ni la frayeur, elle est comme on l'a dit "le signe de la noblesse persistante de l'esprit humain dans sa décadence," de l'esprit opposé à la chair, l'esprit "qui ne se résigne pas à la perte de son empire sur la chair et qui sent le besoin de dissimuler sa défaite. Oublier cela, c'est ou faire l'ange hors de saison, ou se rapprocher de la bête qui obéit sans remords à tous les instincts de la nature et qui n'ayant pas la royauté de l'intelligence en ignore en même temps les hontes de l'esclavage des sens."

La pudeur n'est donc pas un préjugé puisqu'elle est notre lot commun de gloire et de vertu naturelles, elle est un préservatif, elle est un condiment, elle est le sel qui empêche la chair de se gâter aux attouchements de la lumière et de la vue.

La pudeur est si ancrée en nous, qu'un enfant, dès aussitôt l'âge de raison, cherche invinciblement à se couvrir et à éviter les regards même de sa mère. Le signe de divagation la plus profonde dans un être arrive quand il a perdu cette marque distinctive et caractéristique de l'espèce humaine.... Glissons, n'appuyons pas.

Le danger du nu est plus ou moins grand selon les tempéraments.

Je conviens volontiers qu'il est moins périlleux pour un artiste habitué à ces sortes d'expositions que pour un jeune homme habitué à la température blanche d'un foyer familial, mais le danger existe toujours et les chroniques des scandales sont là pour nous dire ce qui maintes fois arrive dans les ateliers à modèles vivants.

Mais si le danger n'existe plus pour lui, même si l'artiste a su arriver à avoir une attitude hiératique en face de son modèle, a-t-il le droit de peindre le nu?

Que non pas.

Il y a encore à considérer le public, le public avec ses milliers d'yeux, le public bien plus susceptible d'être ébloué que l'ouvrier lui-même, vu qu'il n'a pas la réalité très laide, lui, mais la fiction très charmante et très caressante, l'œuvre finie, épurée et nuancée par l'art.

Certains moralistes admettent qu'un peintre engoué de l'art pour l'art, a le droit d'essayer de rendre "le modèle des membres," "la souplesse de leurs pliants," "le moelleux de leurs chairs," "le satiné laiteux, le velouté..."—j'en passe et des meilleurs—fort bien mais alors qu'il s'arrange de façon à ne pas heurter le public, à n'y pas semer des impressions troublantes : la conclusion est absurde, donc les prémisses sont fausses.

Elles sont fausses, et la preuve allez la voir dans n'importe quel musée. Quelles sont les toiles qui attirent le plus, qui séduisent le mieux, devant qui il y a plus de monde. Regardez-y bien. Est-ce devant les transfigurations de Dieu-Homme ou devant les apothéoses de la déesse Vénus?

Oh! même si celles-ci sont de véritables croutes et si les autres sont des chefs-d'œuvre, c'est devant celles-ci que la foule s'assemblera pour admirer tout autre chose que le style, le coloris et la pensée... Et je songe avec inquiétude aux regards plongeants des petits garçons.

Ce n'est pas pour cette catégorie-là que nous travaillons, nous diront les peintres. En droit, c'est vrai. Mais en fait il se trouve que c'est surtout cette partie prédominante du peuple qui court à leurs tableaux. Et franchement, est-ce permis cela, de donner en pâture à la foule ce qui à la rigueur peut à peine convenir à une élite? Je laisse aux peintres de répondre et je leur donne, pour pénitence, à méditer ces lignes du Père Félix :

"L'art est une des plus grandes puissances. L'art a dans l'humanité une domination incomparable; l'art est une parole, l'art est une prédication, l'art est une éloquence, l'art est un souverain. Il exerce sur les cœurs, par l'imagination, une sorte de puissance, la plus profonde et la plus efficace par ce centre où elle agit, elle est par son étendue, la plus universelle et la plus populaire. La science n'atteint qu'une élite de l'humanité, l'art saisit les multitudes; et s'il n'y a pour les juger qu'une minorité restreinte, il y a pour en saisir la puissance, n'importe qui a des yeux.

Un homme se dit: "J'ai la vocation de l'art, je vais faire une statue, un tableau; j'y mettrai, vive et tressaillante, la volupté sans voile; toute pudeur qui osera regarder se blessera de son propre regard et toute admiration passionnée de mon œuvre

sera la corruption d'un cœur." Cet homme hait son œuvre. C'est un grand mal déjà; mais pour mieux assurer dans le monde le règne du vice et le triomphe du mal par la puissance du génie, ce que cet homme a fait, la multitude l'admire et la société le couronne."

Et maintenant, que conclure de cette causerie?

Le nu est-il permis dans une œuvre d'art?

Non, parce que moralement parlant il appelle en nous des impressions malsaines. Non, parce que au point de vue esthétique, dans l'état de vie où nous sommes, il n'est que du déshabillé. Puisque nous devons nous couvrir, puisque nous en sentons le besoin, plus encore par pudeur que par crainte des éléments, pourquoi ce qui n'est pas possible en réalité serait-il permis en peinture?

J. M. Lelou



Repos et Récréation

I



Il est dans la nature de l'homme d'éprouver le besoin de se reposer et de se récréer.

Nous employons à dessein ces deux expressions. Car si, d'une part, le repos du corps consiste dans la cessation du travail extérieur et physique, il n'en est pas de même pour la partie intellectuelle et morale de l'être humain. Celle-ci, hors le temps du sommeil, étant toujours en activité, doit nécessairement et sans cesse s'occuper à quelque chose. Et c'est là, on n'en saurait douter, le sens que le vieux fabuliste voulait

donner à ses paroles, quand il écrivait : "Reposez-vous, afin de mieux travailler—otiare, quo melius labores".—C'est aussi ce que veut faire entendre le proverbe qui dit que "l'oisiveté est la mère de tous les vices."

On est d'ailleurs si bien convaincu de cette vérité, que parents et précepteurs se sont, de tout temps, appliqués à trouver des moyens efficaces et convenables, de récréer l'enfance et la jeunesse durant les heures de loisir.

* * *

Dieu qui connaît à fond la nature de l'homme, cet être créé par lui et composé d'un corps et d'une âme, sait que ce corps ne peut se vouer à un travail incessant, et c'est pourquoi, non seulement il permet à l'homme ou lui conseille, mais il lui im-

posa même l'obligation formelle de suspendre son labeur à des intervalles déterminés: "Tu travailleras pendant six jours; mais au septième jour tu te reposeras."

Et il institua, en outre, des fêtes, comme celles des Semaines et des Tabernacles, durant la célébration desquelles son peuple devait, non seulement se reposer, mais de plus, se réjouir dans d'honnêtes divertissements: "Et vous ferez devant le Seigneur votre Dieu des festins de réjouissance, vous, votre fils et votre fille, votre serviteur et votre servante, le lévite qui est dans vos murs, et l'orphelin et la veuve qui demeurent avec vous."

* * *

Les Grecs et les Romains occupaient également leurs loisirs dans des récréations de divers genres.

Homère et Virgile consacrent chacun un chapitre de leurs fameuses épopées à la description des jeux, des luttes et des tournois auxquels, sous la présidence du "divin Agamemnon," et du "vénérable père Enée," se livraient chefs et guerriers aux jours de trêve. Et s'il faut en croire la tradition, ce fut Palamède, l'un de ces chefs, qui, au siège de Troie, inventa le jeu d'échecs, pour amuser ses frères d'armes, et les aider à passer le temps agréablement, pendant qu'Achille boudait sous sa tente.

Et le vieil Horace, à son tour, nous apprend combien les jeunes gens de son époque aimaient à chasser et à aller prendre leurs ébats sur l'herbe, au Champ de Mars, sans s'inquiéter, ni se plaindre de l'ardeur du soleil:

.... Imberbus juvenis....
Gaudet equis canibus que, et aprici gramine Campi.

* * *

Mais, si nous n'avions point ces témoignages de l'antiquité, ne nous suffirait-il pas de considérer un instant ce qui se passe autour de nous?

Ne nous suffirait-il pas, disons-nous, de voir avec quelle avidité, avec quelle fiévreuse ardeur on cherche aujourd'hui, dans toutes les classes de la société, les occasions et les moyens de s'amuser, avec quelle rapidité et dans quelles proportions se multiplient ces occasions et ces moyens, pour être convaincu qu'il est dans la nature de l'homme d'aimer à se récréer et à se divertir, que celui-ci est même porté à dépasser les justes bornes, à préférer le repos au travail, le plaisir au devoir, trop souvent les amusements stériles et frivoles aux occupations utiles et sérieuses.

S'il en est ainsi, il faut donc conclure que celui-là mérite l'admiration, l'estime et la reconnaissance de tous, qui offre et procure à l'homme le moyen de se reposer et de se récréer d'une manière efficace et, en même temps, honnête, c'est-à-dire, sans l'exposer à enfreindre les lois divines ou humaines, et à se méprendre sur le choix d'un repos et de récréations à la fois agréables et légitimes.

II

Or, l'Eglise catholique—et c'est ce que nous voulons démontrer—procure à tous ceux qui en veulent jouir cet inestimable bienfait, et, en cela, comme en toute autre chose, elle met en évidence sa sagesse, sa prévoyance et sa bonté, ces dons précieux qu'elle a reçus de son Divin Fondateur et qui seront à jamais son incomparable et exclusif apanage.

L'Eglise savait que Dieu avait établi un jour spécial, consacré au repos. Elle savait que Dieu avait dit: "Souviens-toi de sanctifier le jour du sabbat. Tu travailleras six jours, et le septième jour du Seigneur ton Dieu, tu ne feras aucune œuvre. Car le Seigneur fit en six jours le ciel et la terre, et il se reposa le septième jour: or, le Seigneur bénit ce jour et le sanctifia."

Elle savait encore que le Sauveur n'était pas venu pour détruire la loi, ou les prophètes, mais, au contraire, pour les accomplir. Et si elle a transféré le jour du repos hebdomadaire du samedi au dimanche, elle a voulu par cela honorer la résur-

rection de ce Sauveur, son époux et aussi témoigner son horreur pour la conduite et les crimes du peuple déicide, faisant ainsi comprendre qu'une loi nouvelle avait été substituée à la loi ancienne. Mais l'institution du jour de repos n'en demeura pas moins intacte, et l'Eglise n'en prescrivit pas moins solennellement, ni moins sévèrement la fidèle et exacte observance.

III

Eh ! qu'est-ce donc que le dimanche catholique, et qu'en dirons-nous ? Pouvons-nous lui adresser des éloges dignes de lui ?

Le dimanche, c'est le jour du Seigneur — "Dies dominica" — Le jour que le Seigneur a fait — "Haec dies quam fecit Dominus" — "Tu travailleras six jours et le septième jour du Seigneur ton Dieu, tu ne feras aucune œuvre. Car le Seigneur se reposa le septième jour. Il bénit ce jour et le sanctifia."

Le dimanche, c'est le jour des offices saints et des cérémonies sacrées, dont la splendeur et les attraites l'emportent sur la pompe et les charmes de toutes les fêtes profanes.

C'est le jour qui revient hebdomadairement reposer le corps, délasser l'esprit, reconforter le cœur.

C'est le jour où le ciel semble s'incliner et la terre s'élever, pour entrer en communication plus intime par un doux échange de sympathie, de prière et d'amour.

C'est le jour où les enfants de ce Père qui est aux cieux, de ce Père tout-puissant et infiniment miséricordieux, vont, en présence de ses autels, lui offrir leurs hommages, implorer son pardon, lui présenter leurs suppliques.

C'est le jour où sont délicieusement charmés, merveilleusement consolés et encouragés, ceux qui, au pied de la chaire sacrée, prêtent l'oreille aux accents de cette parole divine, dont l'éloquence est aussi supérieure à l'éloquence humaine, que le ciel est élevé au-dessus de la terre, que les intérêts et le bonheur de l'éternité l'emportent sur les intérêts et le bonheur du temps. C'est le jour, où les fidèles, après avoir entendu les admirables choses qu'on vient de leur annoncer, sortent du temple saint

contents et rassasiés, comme au sortir d'un banquet, se disant les uns aux autres: "Non, l'homme ne parle point ainsi — *Nunquàm sic locutus est homo*—Votre parole, Seigneur, est plus douce que le miel à ma bouche—*Super mel ori meo.*"

Le dimanche, c'est encore le jour que l'on veut honorer par une tenue spéciale, le jour où l'on fait toilette, pour lequel on réserve les habits plus propres et plus précieux, procurés par le travail de la semaine.

C'est le jour où l'on se rencontre plus volontiers, où l'on sacrifie plus aisément les répugnances et les antipathies, où il y a plus de sérénité sur les fronts plus de sourires sur les lèvres, plus de bienveillance dans les regards.

C'est le jour par excellence du foyer, le jour où, à moins de circonstances inévitables, tous les membres de la famille se fônt un devoir de s'y rencontrer, de s'y asseoir à la même table, d'y passer ensemble quelques heures de loisir, de doux entretiens, d'innocentes récréations.

C'est le jour où maîtres et serviteurs, patrons et employés sont plus portés à se rapprocher, à perdre de vue la différence de leurs positions respectives, à se donner mutuellement des témoignages de bienveillante condescendance et de respectueux dévouement.

Oui, tels sont quelques-uns des merveilleux effets, des fruits délicieux de la pieuse observation du dimanche.

Oui, le dimanche, c'est bien le jour que le Seigneur a fait.

C'est le jour du soleil et de la lumière, de l'air pur, de la libre respiration, de la joie calme et douce. C'est le jour du repos, le jour de la réunion, du pardon, de la réconciliation, de l'encouragement, du bonheur. Il est donc bien naturel qu'en ce jour béni nous nous réjouissions, et que nous tressaillions d'allégresse—*Haec dies quam fecit Dominus: exultemus et laetemur in eâ.*

IV

Et les fêtes de l'Eglise, qu'en dirons-nous aussi, et comment aussi pourrons-nous en parler dignement?

Quels bienfaisants résultats, quels salutaires effets ne produit pas sur les masses la célébration des mystères, des anniversaires et des solennités de la religion?

Que de motifs de consolation, d'encouragement, de résignation, de patience le peuple n'y trouve-t-il point, tout en se délassant et en se récréant? Et n'est-ce pas là, après tout, ce qu'il y a de plus précieux pour la très grande majorité des hommes, appliqués à un rude et constant labeur, trempant de leurs sueurs, souvent de leurs larmes, le pain de chaque jour, pouvant dire en toute vérité: "*Manducavimus panem in labore et fatione.*" C'est par un travail pénible et fatigant que nous avons réussi à nous procurer le strict nécessaire.

Que de privations ils ont à subir, que de sacrifices il leur faut s'imposer, ceux qui peinent ainsi, pour subvenir aux besoins de leur humble existence! Sacrifices et privations d'autant plus sensibles pour eux, que souvent ils sont seuls à les connaître, ne recevant pas même l'obole de la sympathie de la part de ceux qui pourraient alléger leur fardeau et leur rendre la vie plus heureuse. Ah! chacun d'eux pourrait dire avec le Prophète: "*Quaesivi qui consolaretur, et non inveni, J'ai cherché des consolateurs et je n'en ai point trouvé.*"

Mais non, la sainte et admirable Eglise de Jésus-Christ est toujours là, ne cessant de travailler—et elle le fait efficacement—à subvenir à tous les besoins, à consoler toutes les douleurs, à soulager toutes les infortunes. A ceux de ses enfants qui portent ainsi le poids du jour et de la chaleur, aux petits, aux humbles, aux déshérités de ce monde, elle adresse ces douces paroles: "Comme une mère console son enfant, je vous consolerais."

* * *

Et quel est le puissant et efficace moyen dont elle se sert pour les consoler et les encourager?

Devant leurs regards elle déroule le merveilleux tableau.

* * *

Un Dieu fait homme par amour pour eux. Cet Homme-Dieu pauvre comme eux, travaillant péniblement comme eux, ne

cherchant et ne trouvant son bonheur ici-bas que dans la résignation et l'accomplissement du devoir. Cet Homme-Dieu, disons-nous, buvant jusqu'à la lie le calice d'amertume, pour rendre moins amère la coupe de leurs douleurs, se chargeant de toutes les misères et de toutes les croix, pour rendre plus tolérables leurs épreuves et leurs souffrances.

Cet Homme-Dieu leur prédisant des jours meilleurs, les invitant à partager les gloires de sa Résurrection, les joies de son Ascension, les béatitudes de son paradis et de son éternité.

Cet Homme-Dieu leur donnant l'assurance qu'il leur pardonnera leurs péchés et leurs faiblesses, aussi souvent qu'ils se repentiront; qu'il sera avec eux, et par sa grâce, et par son onction, et par le sacrement de son amour, durant tout le cours de leur pèlerinage ici-bas, et leur adressant ces douces paroles: "Venez à moi, vous tous qui travaillez et qui êtes dans la peine, et je vous soulagerai."

Oui, grâce à l'Eglise, rappelant constamment par la célébration de ses mystères le souvenir des exemples et des promesses de son Divin Fondateur, il y a encore du baume en Galaad, et ceux qui doivent se vouer à un rude et constant labeur, et ceux qui sont éprouvés et affligés, cette tendre mère sait admirablement les consoler et les reconforter.

* * *

Et que d'encouragement encore, que de joie, de bonheur, le souvenir et la contemplation des saints ne peuvent-ils point inspirer?

Une Vierge Immaculée, Mère de Dieu, coopératrice de la rédemption du genre humain, d'une part ornée de toutes les grâces et de toutes les vertus, comblée par son Créateur de toutes les faveurs et de tous les dons, d'autre part, souffrant ici-bas, soumise à des épreuves qui en font la reine des martyrs, mais pour être ensuite transportée par les anges au sein de la gloire et de la félicité du royaume éternel, et devenir la reine de l'univers.

Des saints qui ont accompli leur pèlerinage dans la terre de l'exil et dans la vallée des larmes; qui s'y sont nourris du pain de la douleur, et n'ont eu que la coupe d'amertume pour étancher leur soif; qui, à l'exemple de leur Divin Maître, ont, le long du chemin, porté sur leurs épaules la croix sur laquelle ils devaient mourir; ces saints, disons-nous, aujourd'hui heureux, et, là-haut, ces déshérités d'ici-bas maintenant en possession d'un héritage de valeur inappréciable et d'éternelle durée.

* * *

Ces pensées et ces considérations ne sont-elles point ce qu'il peut y avoir de plus agréable, de plus rafraîchissant, de plus encourageant pour l'esprit et le cœur? Et la célébration des mystères de la religion et des anniversaires des saints n'est-elle point pour le peuple, particulièrement pour les petits et les humbles qui constituent la très grande majorité des hommes, une source de réelle jouissance, de salutaire délassement?

V

Nous ne voulons point dire—avons-nous besoin de le faire observer?—nous ne voulons point dire qu'il faille passer dans le temple le dimanche et les jours de fête tout entiers; ni qu'on soit tenu, en ces jours, de prier oralement ou de faire des lectures pieuses sans relâche; ni, non plus, qu'on doive s'abstenir de toute distraction extérieure et profane. L'Eglise ne l'entend point ainsi, assurément.

Si elle exige que, le dimanche et les jours de fête, ses enfants s'occupent, avant toute chose, à honorer et à prier Dieu, elle n'a point pour cela l'intention de leur interdire les récréations innocentes et les divertissements légitimes. Qui ne sait, au contraire, qu'aucune autre soi-disant église ou forme de croyance n'accorde sur ce point—encore une fois en tout ce qui est décent

et convenable—plus de latitude à ses fidèles, et que le dimanche catholique, même aux yeux du monde et en dehors du temple saint, est véritablement un jour de joie et de réel bonheur?

Ce que nous avons voulu faire entendre, c'est que la vraie source de délassement pour l'homme, après les jours de labeur, découle de la pieuse observation du dimanche et des fêtes de l'Eglise.

VI

Et si, par hasard, ces preuves intrinsèques de l'excellence de cette institution du dimanche et des fêtes paraissaient insuffisantes à quelques-uns, à ceux-là nous dirions avec les Livres Saints: "Souvenez-vous des jours d'autrefois, considérez les générations passées. Interrogez vos pères, et ils vous l'annonceront, vos ancêtres, et ils vous l'apprendront."—En effet, nous devrions les interroger et les consulter souvent, nos nobles aïeux. Quoique morts, ils nous parlent encore, et que de belles et utiles choses ils ont à nous dire?—Donc, interrogez vos pères, et ils vous répondront que c'est la fidèle et pieuse observation du dimanche et des fêtes de l'Eglise, qui, pendant tant d'années, a fait d'eux un des peuples les plus heureux et les plus joyeux de la terre, oui, d'une joie et d'un bonheur que d'autres n'ont pu se procurer par l'affluence des richesses et la haute culture intellectuelle.

VII

Oui, en ce qui regarde le repos et le délassement qu'exige la nature même de l'homme, comme en tout ce qui a rapport à son bien-être temporel et spirituel, l'Eglise catholique fait preuve d'une sagesse, d'une prévoyance et d'une bonté qui ne se trouvent nulle part ailleurs, et qui portent avec elles le caractère et le cachet d'une origine toute divine.

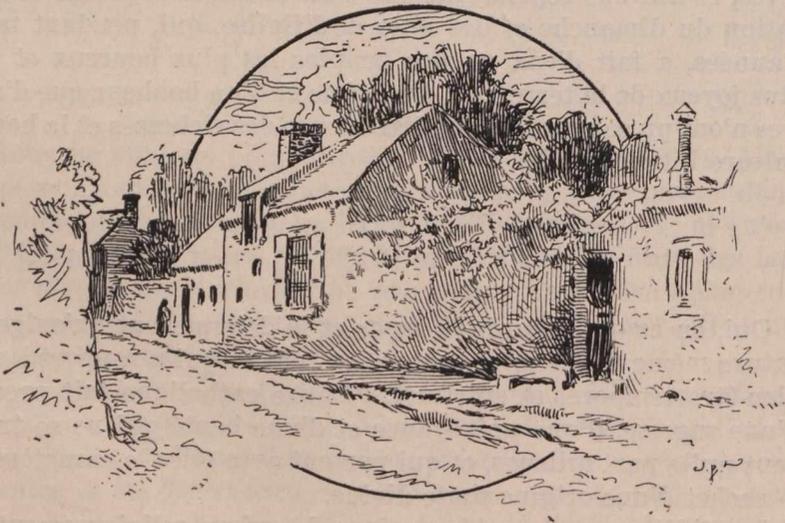
Les fidèles ont donc bien raison de suivre religieusement et généreusement la direction que l'Eglise leur donne à ce sujet, et,

avec un joyeux empressement, d'observer ce commandement de leur mère: "Dimanches et Fêtes tu garderas."

* * *

Cette considération aussi de la sagesse et de la bonté de l'Eglise, démontrées par les inappréciables bienfaits que leur procure cette belle et divine institution du dimanche et des fêtes, doit aviver et singulièrement accroître leurs sentiments d'admiration, d'estime et d'amour pour une mère si sage et si bonne, et il doit leur être plus facile de comprendre pourquoi le Prophète disait que la maison du Seigneur est remplie de gloire et de richesses, et que bienheureux sont ceux qui l'habitent.

Louis - Alphonse Nolte, C. M. J.



La Question de l'École et les Peuples Catholiques



OUR l'Eglise catholique il n'existe pas de question scolaire. Celle-ci, comme les autres, a été réglée, une fois pour toutes, par son céleste fondateur, lorsqu'il dit aux bateliers Galiléens, devenus ses messagers : *allez, enseignez toutes les nations*. Telle est la parole qui a fondé les droits de l'Eglise en matière d'éducation. Nous savons, du reste, que ces nations qu'elle recevait l'ordre d'éduquer, étaient ensevelies dans les ténèbres, et qu'elles allaient se rebeller de toute leur puissance contre l'importun rayon de lumière pénétrant jusqu'à elles. N'importe ! au bout de trois cents ans de cette lutte entre la lumière et les ténèbres la lumière était victorieuse : le monde païen était devenu chrétien. Dès lors ce monde-là appartenait à l'Eglise à un second titre, au titre de conquête. Son droit primordial d'enseigner et de gouverner la société devenait un droit *historique*. Et, aujourd'hui, quand des politiciens d'aventure dans un pays catholique viennent nous parler de réforme d'éducation, nous pouvons leur répondre que nous sommes déjà en possession d'un système d'éducation qui est susceptible d'amélioration sans doute, mais qui n'a nul besoin d'être modifié en ses bases essentielles. Une société, qui a une histoire comme celle de la société chrétienne, qui a transformé l'univers, civilisé les barbares, aboli l'esclavage, appris l'amour des faibles et des pauvres, introduit la

fraternité entre les peuples, cette société-là, après dix-neuf siècles d'active bienfaisance, ne saurait en être à chercher encore son système d'éducation. L'éducation qui a fait les héros, nos ancêtres, qui a fait les martyrs et les vaillants apôtres, civilisateurs de l'Europe, doit être la bonne. Le peuple chrétien n'a qu'à se maintenir sur ce terrain pour ne pas dégénérer. Mais, reprennent nos modernes réformateurs, ce n'est pas la religion que nous voulons modifier, c'est l'école. Réponse hypocrite! Quel est le peuple qui n'ait regardé l'école comme la prolongation de la famille et l'annexe du temple? Quel est le fondateur de religion qui n'ait compté sur l'école pour transmettre ses principes vrais ou faux aux générations à venir? Et vous voudriez que l'Eglise catholique, qui seule possède la vérité intégrale, se désintéressât de l'école? Cet héritage qu'elle a reçu, qui a coûté tant de sang à son Fondateur et à des millions de ses enfants; cet ensemble de vérités auquel est attaché le salut éternel des hommes, vous voudriez qu'elle le livrât aux lubies du premier pédagogue, qui se mêlerait de l'altérer, de le déclarer sans valeur, et d'en frustrer les jeunes âmes qui y ont un droit inaliénable au nom de leur baptême et à leur titre de filles de Dieu? Ce serait vouloir que l'Eglise trahisse sa mission; que la vérité abdique devant l'erreur, que la lumière s'éclipse devant les ténèbres. Ne nous étonnons donc pas que l'Eglise soit en éveil dès que chez un peuple chrétien la question de l'école est soulevée; ne nous étonnons pas qu'elle crie à l'usurpation, dès qu'on prétend légiférer sur ce point, sans l'inviter à prendre part aux délibérations. Elle est la première intéressée. Ce n'est pas pourtant qu'elle refuse à l'Etat toute ingérence dans l'école. Elle n'a pas précisément la mission d'enseigner tout ce qui est capable d'orner et de développer l'esprit humain. L'enseignement de la chimie, de la physique, de l'astronomie et autres sciences naturelles n'entre pas dans ses attributions exclusives. Elle ne le dédaigne pas; elle l'encourage; elle le donne souvent. On n'ignore pas qu'avant l'organisation de l'instruction telle qu'elle a été faite dans les états modernes, elle était à peu près seule à fournir l'enseignement profane aussi bien que l'enseignement religieux. C'est aux moines que nous devons les débris des Lettres anciennes, qui sont la base de notre

enseignement classique. Toutefois, pourvu qu'elle ait la liberté de transmettre la science des sciences, la connaissance de Dieu, et de Celui qu'il a envoyé, son Fils unique, par qui seul les hommes peuvent être sauvés, l'Eglise admet volontiers le concours de l'Etat pour le reste. Aussi que l'Etat s'efforce de promouvoir l'instruction par des méthodes perfectionnées de pédagogie, qu'il bâtit de larges édifices scolaires, qu'il rémunère libéralement instituteurs et institutrices, qu'il veille à l'hygiène dans les assemblages d'enfants; que par la gratuité il mette une science élémentaire à la portée des plus indigents; que par des sanctions morales il la rende obligatoire, l'Eglise ne peut qu'approuver; car en elle-même l'instruction est un bien; elle élève les esprits et les arme pour la lutte dans la vie. Mais que l'Etat aille plus loin que, par exemple, aux deux mots *gratuit* et *obligatoire* il ajoute le mot *neutre*, et proclame cette trologie intangible, l'Eglise aussitôt se met en défiance et soupçonne un piège. La neutralité de l'école! Elle peut parfois s'y résigner comme à un moindre mal dans le pays où, ses enfants étant trop peu nombreux, trop peu fortunés, ou trop peu libres pour avoir leurs propres institutions scolaires, la neutralité loyalement observée est un obstacle à la diffusion de l'erreur. Qu'un Etat musulman, par exemple, tout en laissant la liberté des écoles séparées, établisse la neutralité dans les écoles publiques, l'Eglise n'y verra que des avantages. Mais dans un pays en immense majorité catholique, comme la France, pourquoi imposerait-on la neutralité? Je ne parle pas de cette neutralité qui prétend interdire au maître de prononcer le nom de Dieu. Une pareille abstention n'est pas seulement impie; elle est anti-scientifique; elle oblige l'homme à ne pas pénétrer au delà de l'écorce des choses; elle refuse une réponse à ces incompressibles *pourquoi* qui montent dans tous les esprits s'ouvrant à la vie en face de la création et de l'histoire; si elle était possible, elle maintiendrait les générations entières dans l'ignorance et le crétinisme. Mais, devant des enfants catholiques, au milieu d'une population catholique, pourquoi l'instituteur s'abstiendrait-il de parler catholicisme? Pourquoi refuserait-il, dans la mesure d'une sage discrétion, de se faire l'auxiliaire du prêtre? Est-ce que la moralité publique y perdrait? Est-ce que l'éducation de

ces petits êtres en serait moins parfaite? N'appartiennent-ils pas à des familles catholiques? N'est-ce pas le désir et le droit de ces familles que leurs enfants perpétuent leurs traditions et leurs croyances? L'instituteur doit-il être autre chose que l'auxiliaire de la famille? En dédaignant ou en affectant simplement d'ignorer la religion que l'enfant a reçue de ses parents, il trahit leur confiance, il contrecarre leur éducation, il peut leur faire un tort irréparable, il peut introduire dans des familles d'inextinguibles brandons de discorde, préparer à certaines mères d'interminables sources de larmes... En tous les cas, il dirige les jeunes esprits qui lui sont momentanément confiés dans une voie différente de la voie traditionnelle suivie par ceux qui lui ont donné l'existence. C'est un attentat aux droits naturels du père et de la mère sur leurs enfants... Mais, c'est un attentat très volontaire, c'est justement où tendent les apôtres de la Révolution: soustraire intellectuellement et moralement l'enfant à sa famille; lui façonner une mentalité différente, en faire un homme nouveau, l'homme moderne, l'homme indépendant de l'Eglise et de Dieu; et par là, par cet esprit inoculé insensiblement aux générations qui montent, créer une société à leur image, une société rompant avec l'influence séculaire du catholicisme, voire de toute religion positive. Ce n'est que la poursuite du plan de Voltaire et des philosophes du 18^e siècle: écraser l'infâme, c'est-à-dire mettre fin au règne bienfaisant du Christ sur l'humanité pour lui substituer le règne déprimant et avilissant d'un néo-paganisme. Oh! je sais bien que ce but est rarement avoué avec une pareille crudité de termes

Je n'ignore pas les belles raisons qui courent dans les journaux et revues sectaires. L'Etat, dit-on, devant l'instruction à tous les citoyens, doit respecter les opinions religieuses d'un chacun, et particulièrement des dissidents du catholicisme. Ces pauvres dissidents! Quelle sollicitude ils inspirent à l'Etat maçonnique...

Pour nous en tenir à la France, ils sont en ce pays à peu près 800,000 protestants; 80,000 israélites; et un nombre indéterminé de libres-penseurs, dont la plupart étaient les premiers à envoyer leurs enfants aux écoles congréganistes, lorsque celles-

ci existaient encore. Toutefois, puisque leur liberté de conscience est si chère à l'Etat, puisqu'il tient tant à la respecter, que n'élargit-il la liberté d'enseignement? Pourquoi ne les exemptent-ils pas de taxes pour les écoles publiques et ne les laisse-t-il pas gouverner les leurs à leur gré? Mais les Chevaliers de l'équerre savent fort bien que les écoles neutres ne gênent généralement pas les dissidents; que les libres-penseurs, les Juifs et les protestants eux-mêmes, surtout les protestants libéraux, s'accrochent de n'importe quelle solution donnée aux problèmes de la vie; qu'il leur est égal que leurs enfants adoptent l'Evangile de Luther ou celui de Jean-Jacques Rousseau, ou encore ceux de Renan et de Taine.

Ils savent fort bien que la neutralité gêne l'Eglise catholique seule, que pour elle seule le dommage sera irréparable; parce qu'elle seule possède un ensemble de vérités et de pratiques, qui n'admettent pas de rivales, basées sur l'autorité, inséparables par conséquent d'un enseignement oral et d'un magistère infallible. Ils savent que s'il est un moyen d'extirper l'Eglise catholique d'un pays, c'est celui-là. Mais de quel nom appeler les malheureux qui se dévouent corps et âme à une pareille tâche? Ne voient-ils pas que s'attaquer à ce qui a fait la vie d'un peuple pendant quinze siècles, c'est l'ébranler dans ses bases historiques, c'est le livrer à tous les hasards des révolutions intérieures et à toutes les entreprises des adversaires extérieurs? Pour s'adonner à ce travail si dangereux sont-ils donc sûrs que le catholicisme a été un fléau pour la France? Jusqu'ici, pourtant, on avait cru que c'était le catholicisme ou contraire qui avait élevé le peuple français au premier rang des peuples civilisés. Oh! les parricides!

Ils ajoutent qu'il importe de faire l'unité morale de la nation, par conséquent d'abstraire dans l'éducation les différents cultes qui la divisent, de ne prendre pour base que ce qui est commun à tous les hommes, la raison; mais avant tout, de soustraire les générations nouvelles au parti clérical, soumis lui-même à un souverain étranger. Comme si l'unité morale d'un groupement quelconque d'êtres humains pouvait se faire autrement que par voie d'autorité! Comme si on pouvait établir le moindre édifice sur les sables mouvants des opinions éphémères qui se dispu-

tent la solution des plus graves problèmes; comme si la raison de Pierre concevait les choses de la même manière que la raison de Paul; et enfin, comme si la raison ne nous prouvait pas suffisamment que, Dieu étant intervenu dans la marche des affaires humaines et ayant établi une voie unique pour atteindre notre but, c'est sur ce terrain-là et pas sur un autre qu'il faut chercher à faire l'unité des peuples. C'est à quoi l'Eglise a travaillé depuis 19 siècles, et, en dépit des innombrables obstacles dressés sur sa route par le semeur de zizanie, elle a assez bien réussi, en France spécialement.

L'éducation cléricale est devenue, grâce à Dieu, l'éducation nationale, parcequ'elle n'a été autre que l'éducation chrétienne et catholique. Une pareille éducation n'a rien de commun avec l'esprit de parti. Elle ne profite pas seulement au clergé, elle profite aussi bien au père de famille, à la cité, à l'état, elle est le moule où a été coulé un peuple entier, le cadre historique où il s'est normalement développé, l'atmosphère qu'il a respirée, la force morale qui lui a permis de tracer son glorieux sillon dans les annales de l'humanité. Encore un coup réformer cette éducation, c'est vouloir voler un peuple de son patrimoine historique. On n'en a pas le droit (1).

Mais, répondent nos contradicteurs, cette éducation ne répond plus aux besoins et aux aspirations de la société moderne! Voilà le grand mot lâché! Voilà l'ultime motif de tout ce bouleversement dans les lois et institutions d'une nation! Or, quelles sont ces aspirations modernes? C'est simplement de s'affranchir de toute autorité positive, de l'autorité de l'Eglise, et de l'autorité même de Dieu. C'est que l'homme devienne son propre législateur et son propre souverain. Avouons que

(1) Comme on le verra plus loin, le plaidoyer que je fais ici en faveur du maintien de l'Eglise Catholique chez un peuple au nom de ses titres historiques, je ne pourrais le faire en faveur d'aucune Secte. La raison en est simple. Un père protestant en principe n'a pas plus le droit de transmettre l'erreur protestante qu'il n'a droit de s'y maintenir lui-même; un état n'a pas plus le droit de conserver sa religion erronée qu'il n'avait le droit de l'admettre. Ce raisonnement, je le sais bien, attribue tout droit à l'Eglise Catholique romaine et refuse tout droit à ce qui la contredit. Que voulez-vous? Elle est la vérité; ce qui la contredit est l'erreur. Concluez.

de telles aspirations n'ont de moderne que le nom, et qu'elles ne sont pas nées d'hier dans le cœur de l'homme. Adam les sentit monter dans le sien, et pour le malheur de sa race se laissa dominer par elles. Jésus-Christ leur avait apportées un contrepoids par l'exemple et l'enseignement d'une admirable soumission à la volonté de son Père. C'est de ce contrepoids qu'on ne veut plus aujourd'hui. L'esprit moderne n'est rien autre chose qu'une forme un peu nouvelle de l'éternel combat de l'incrédulité contre le Christ et son Eglise. Le masque est changé, l'ennemi reste le même. Au 16^e siècle, c'était l'éducation papiste qui contrecarrait les aspirations modernes; aujourd'hui, c'est l'éducation cléricale, c'est-à-dire que c'est toujours la même Eglise avec sa doctrine révélée et ses commandements divins qui contrecarre l'orgueilleuse nature rebelle à tout frein et avide d'indépendance. Les modernes réformateurs de l'éducation ne se soucient ni de l'instruction du peuple, ni de l'unité morale du pays; ce qu'ils poursuivent, c'est l'anéantissement de l'Eglise catholique; ce qu'ils veulent, c'est intercepter le grand courant religieux qui a vivifié jusqu'ici l'histoire de la France, en l'empêchant de parvenir jusqu'à la génération nouvelle. Parce qu'ils ont apostasié, ils tâchent de faire apostasier la nation entière à leur exemple. Ils ne pouvaient choisir de moyens plus efficaces que de s'emparer de la jeunesse et de la jeter toute vive dans le courant nouveau qu'ils ont déchaîné sur le pays. Voilà ce qui explique l'effort immense qu'ils ont tenté pour devenir les maîtres exclusifs de l'éducation; voilà pourquoi, en pleine république, ils n'ont pas hésité à mentir effrontément à leur devise de liberté d'égalité et de fraternité; voilà pourquoi ils ont frappé de déchéance les milices enseignantes de l'Eglise. Toute cette crise des Congrégations qui a secoué si profondément la France était en définitive une crise scolaire. Malheureusement leur violence n'a eu d'égale que leur habileté. En même temps que les exécuteurs préposés à la déchristianisation de la France faisaient voter dans le parlement des lois destinées à donner un semblant de justice aux fermetures d'écoles, aux dispersions de congréganistes, aux honteux assauts de couvents, une légion de pédagogues se donnait la mission d'indiquer les chemins nouveaux par où devait

désormais marcher l'humanité; théories sur théories, systèmes sur systèmes naissaient. Un observateur qui apparaîtrait dans notre siècle sans rien connaître de ce qui l'a précédé, s'imaginerait nécessairement que jusqu'ici personne n'a su élever les enfants, qu'on a ignoré jusqu'au principe même de l'éducation. Or, cette littérature pédagogique n'a malheureusement pas manqué son but; si elle a peu servi la cause du progrès de l'instruction, elle a fait pénétrer auprès de beaucoup de gens l'idée que le peuple chrétien jusqu'à nos jours n'avait pas de système scientifique d'éducation, que ses enfants étaient vraiment livrés à des Ignorantins. On s'est laissé aller à croire que l'éducation était un élément fluide qui devait se modifier suivant les milieux et les époques; on n'a pas trouvé étrange qu'aux progrès et aux métamorphoses de l'esprit moderne s'adaptât une éducation nouvelle; et comme l'Etat seul disposait d'assez de puissance pour cette œuvre, son intervention, qui n'était, au fond, qu'une odieuse tyrannie, n'a pas été vue d'un si mauvais œil... Ainsi, à force d'être illusionné par les enjôleurs pédagogiques et des législateurs hypocrites, le peuple français s'est réveillé, un beau jour, enserré dans les mailles d'un code scolaire qui ne lui laissait plus aucune liberté d'éducation; il s'est trouvé livré à une bande de pédagogues, ses adversaires, bien décidés à faire de ses enfants autant d'apostats. Privé des éducateurs congréganistes, ne gardant que des débris d'écoles libres; dans les écoles publiques ayant des maîtres placés par l'Etat, sans qu'il pût contrôler leurs lumières, leurs idées, leurs intentions, il était littéralement à la merci des 25,000 sectaires qui ont juré de lui ravir sa foi séculaire. L'attentat contre la liberté du père de famille aussi bien que contre l'Eglise était consommé... Désormais la famille chrétienne ne pouvait plus être sûre qu'elle se continuerait dans ses enfants. Un ennemi était venu les lui ravir pour leur faire une mentalité différente pour les baptiser dans le naturalisme et l'indifférence religieuse. Précisément parcequ'elle est scolaire, la crise, où se débattent nos frères de France, est souverainement triste et autorise les pronostics les plus pessimistes pour l'avenir. Ah! si la séparation de l'Eglise et de l'Etat devait rendre à celle-là toute liberté de former l'esprit de la jeunesse, d'élever et d'ins-

truire les générations nouvelles dans sa doctrine et sa foi, il faudrait l'appeler de tous nos vœux, comme une suprême bénédiction; alors peu importerait les vexations du gouvernement pour la possession des édifices religieux, et pour l'indemnité due au clergé; son existence étant assuré dans l'âme des citoyens, elle finirait bien vite par conquérir le droit à l'existence au grand jour. Mais hélas! ce n'est pas sans un dessein longuement prémédité que les Francs-maçons ont donné la suppression de l'enseignement congréganiste pour préliminaire à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ils ne sont évidemment pas pour défaire d'eux-mêmes la chaîne qu'ils ont mise autour du catholicisme. La guerre actuelle est savamment menée. Nous gardons le ferme espoir qu'elle n'aura pas tous les résultats qu'en espèrent ses auteurs. Le réveil du sentiment catholique et des circonstances providentielles la feront échouer au moins en partie. N'empêche qu'elle est redoutable par son infernale tactique. Cette tactique séduit du reste les persécuteurs de tous les pays. Voyez dans les Républiques Sud-Américaines; à peine quelque Président de l'ordre des Frères Trois-Points arrive-t-il au pouvoir, que sa première sollicitude est de mettre à la porte des écoles, religieux et religieuses. Ce serait à croire que la blanche cornette de nos sœurs et la pauvre soutane de nos frères sont un plus grand obstacle au plan maçonnique que la mitre de nos évêques. C'est qu'en effet nos frères et nos sœurs sont en contact immédiat avec l'enfance; c'est qu'à eux revient la tâche capitale de façonner la société future en formant l'esprit de ceux qui la composeront et gouverneront. Nos ennemis font preuve de clairvoyance en les attaquant et supprimant. C'est pourquoi toute persécution de nos jours se résout en une question scolaire. Prendre d'assaut le Pouvoir; par le Pouvoir, mettre la main sur toutes les écoles; dans les écoles, assembler tous les enfants; à ces enfants, infiltrer son esprit et ses idées, et, en quelques années, la transformation rêvée est accomplie. Entre temps on pourra bien chercher noise aux prêtres, les spolier et, par la presse, les salir d'injures; mais, c'est à l'école qu'on reviendra; c'est l'école qu'on surveillera jalousement; c'est à l'école qu'iront les plus constantes sollicitudes; car c'est dans l'école que s'enfante le monde nouveau et que change le cours de l'histoire.

Or, voici qu'à l'occasion de l'entrée de deux nouvelles Provinces dans la Confédération canadienne, la question de l'école s'est élevée, parmi nous, aussi âpre que partout ailleurs. Voici que dans notre Chambre des Communes, à Ottawa, nous avons entendu retentir les mêmes arguments que ceux débités par le misérable Combes au Parlement français. On nous a parlé d'unifier les écoles afin d'arriver à l'unité nationale; et, nous avons appris avec surprise, que l'unité, ainsi pronée, ce n'était pas précisément un sentiment de commun patriotisme pour le progrès et le développement de notre immense pays, mais bien l'unité dans une certaine façon de penser et de concevoir les problèmes de la vie; ce que voulaient les prétendus défenseurs de l'autonomie provinciale, ce n'était pas nous unifier, mais nous angliciser et nous protestantiser; c'était nous obliger à renoncer à notre langue, à notre tradition et à notre histoire; en un mot, toute cette campagne contre les écoles séparées du Nord-Ouest, n'était inspirée que par la double haine du catholicisme et de la nationalité française. Il est clair (les débats nous en ont donné la preuve), il est clair qu'il existe encore au Canada des hommes pour regretter que les Anglais n'y aient pas exterminé ou, du moins, pas absorbé les français; pour regretter qu'on y parle encore la langue de Bossuet et de Racine; pour regretter que des évêques y prennent librement la parole, et qu'un français puisse y tenir les rênes du gouvernement. Regrets heureusement superflus, mais qui n'en sont pas moins criminels. Eh quoi! lorsque les Champlain, les Maisonneuve, les La Salles, et tant d'autres brillants seigneurs quittaient la France d'Henri IV et de Louis XIV pour venir défricher les bords du Saint-Laurent, ce n'était pas, je suppose, uniquement pour y laisser leurs ossements; c'était bien pour y fonder une France nouvelle; c'était bien pour y planter un rejeton vivace de leur nationalité; c'était bien pour s'y perpétuer par leurs enfants avec leur esprit, leur langue, leurs traditions. Ils y avaient un droit naturel et familial. En 1760, ce droit était devenu un droit historique. A cette époque la Nouvelle France était enracinée au Canada. Ce n'est pas le sort des armes qui pouvait la déraciner. Le sort des armes a pu changer le drapeau qui flottait à Québec; il a pu donner un autre Souverain au

groupe de Français qui l'habitaient; mais il n'a pu changer leur esprit; il n'a pu changer leurs croyances. Le domaine de l'âme d'un peuple échappe à toutes les transactions et aux clauses de tous les traités. Et, comme l'âme a pour interprète la langue, obliger un peuple à changer de langue, c'est le persécuter, c'est attenter à ses droits essentiels. Ce sont là, du reste, des principes universellement admis dans le monde civilisé. Quel est le grief capital qu'on fait à l'Allemagne et à la Russie? C'est de n'avoir pas respecté, dans leurs conquêtes, les nationalités polonaises et alsaciennes; c'est d'avoir voulu, à tout prix les germaniser et les russifier.

Certains impérialistes des Etats-Unis, nos voisins, méritent le même reproche. Rien, en effet, ne peut justifier cette suppression d'un patrimoine hérité d'ancêtres qui l'ont souvent conquis au prix de leur sang. Le despotisme seul peut être choqué de la diversité de langues et de traditions dans un pays soumis par ailleurs au même souverain et aux mêmes lois. J'ajoute que le fanatisme des orangistes est une note discordante dans l'Empire britannique, qui n'est que l'union libre de cent peuples. Pourquoi, dans la Confédération canadienne ne reproduirions-nous pas en petit une image du gigantesque Empire? Est-ce pour leur ravir leur tradition et leur langue que nous appelons dans nos vastes prairies de l'Ouest, les Galiciens, les Russes, les Allemands, et tant d'autres? N'est-ce pas au contraire parce qu'ils comptent sur le libéralisme britannique en ce point qu'ils viennent si volontiers? Que si c'est surtout aux Canadiens-français qu'on en veut; que si c'est contre eux qu'on prétend se mettre en garde; si c'est avant tout la formation d'un nouveau Québec dans l'ouest qu'on veut prévenir, je demanderai si les Canadiens-français, par ce fait qu'ils fondent un foyer dans l'Alberta et la Saskatchewan, perdent les droits naturels qu'ils avaient sur les rives du Saint-Laurent? Et si, par leur prolifique descendance, ils risquent de faire surgir là-bas une nouvelle province de Québec, cette perspective peut être désagréable à Messieurs les Orangistes; mais ils ne peuvent empêcher sa réalisation, sous peine d'être de simples oppresseurs.

Eh bien! les législateurs d'Ottawa, en donnant une constitu-

tion à l'Alberta et la Saskatchewan, ont-ils évité de faire acte d'oppression? Ont-ils respecté les droits historiques de la minorité française dans ces Provinces? Il semble bien que non. Leur préoccupation d'anglifier, par l'école, les races de ces régions a été manifeste. Plusieurs députés en ont fait la condition de leur concours à Sir Wilfrid Laurier; et celui-ci a cédé. La langue française a été manifestement sacrifiée, et avec la langue, toutes les idées et traditions dont elle est le naturel véhicule. Une grave injustice serait commise à l'égard des sujets de race française, si l'amendement Laurier-Sifton devait être voté aux Communes d'Ottawa. Nous devons la regretter et travailler à la réparer dans la mesure du possible (1).

L'Eglise catholique romaine a-t-elle reçu plus d'égards que la nationalité française? Ah! l'Eglise catholique! C'est une noble dame, qui a toujours eu beaucoup de peine à s'entendre avec les diplomates et les politiciens, hommes essentiellement de demi-mesures et de compromis! Ses exigences leur ont toujours paru exhorbitantes! Que voulez-vous? Il faut prendre l'Eglise catholique pour ce qu'elle se donne, ou la méconnaître entièrement! Non, non, elle n'est pas une secte comme les autres; elle est le contraire d'une secte. Elle est la grande Institution fondée par le Fils de Dieu pour guider les hommes vers le but final de leur vie terrestre et leur fournir les moyens de marcher dans cette voie. L'Unité est une de ses notes caractéristiques. Elle ne peut pas plus tolérer à côté d'elle une parcelle d'erreur que la lumière ne peut tolérer les ténèbres. En cette intolérance doctrinale consiste sa force. Elle est le seul groupement religieux issu du Christ qui s'affirme ainsi en possession de la vérité totale; tous les autres ne sont dans le

(1) Nous ne faisons pas de politique, ici. Le malheur est précisément que de si graves questions doivent se plier aux exigences de la Politique. Il m'appartient moins, qu'à personne de juger la conduite de l'Hon. Premier Ministre. Je suppose qu'il a obtenu pour ses compatriotes de l'Ouest le minimum, seul possible qui les garantira au moins de la tyrannie des sectaires, s'il en devait jamais arrivé à la tête des nouvelles Provinces.

Mais je raisonne d'après les principes et les droits qu'accordent aux français de tout le Dominion soit la constitution, soit la loi naturelle. Je ne vois pas que ces principes et ces droits aient été respectés. Il est trop clair, par exemple, qu'il n'y a pas égalité dans le traitement des deux races anglaise et française.

vrai qu'autant qu'ils sont conformes à son enseignement; là où ils le contredisent, ils sont fatalement dans l'erreur. Dès lors, l'Eglise catholique réclame pour elle des droits qu'elle ne peut accorder en principe aux autres sectes. Il est souverainement immoral de mettre sur le même pied l'erreur et la vérité. Ce que les princes temporels peuvent très louablement faire en faveur de l'Eglise catholique, ils ne sauraient légitimement le faire en faveur d'une secte hérétique ou schismatique. Ils ne peuvent employer la violence pour amener les hommes à la foi; car la foi suppose une adhésion ferme de l'esprit à la vérité révélée; ce n'est pas la peur de l'épée qui peut entrer cette adhésion dans une âme. Les dragonnades de Louvois pour convertir les Huguenots des Cévennes sont condamnables. Mais quoi de mieux que de faciliter, de toute façon, le mouvement des esprits vers le vrai, et le mouvement des volontés vers le bien, en écartant de leur chemin toutes les entraves, en interdisant, par exemple, la diffusion de l'erreur par la presse, par le discours, par l'école, même par les cérémonies religieuses. Qui oserait blâmer les autorités d'une Compagnie de chemin de fer, de prendre toutes les précautions désirables pour préserver les voyageurs des accidents, pour qu'aucun obstacle n'enraye la course rapide du train vers le terme de sa route? Bossuet a pu appeler justement la Révocation de l'édit de Nantes "un miracle de son temps". Du moment que dans son approbation, il n'incluait pas les violences qui accompagnèrent cet acte politique, nul ne saurait l'accuser d'exagération ou de courtoisannerie à l'égard de Louis XIV. Je n'ignore pas que ce langage paraît fort dur à nos frères des églises séparées. Dans l'hypothèse pourtant où je me place (et que je sais être vraie, et qu'eux-mêmes peuvent reconnaître vraie par une étude attentive de l'histoire), ils ne peuvent rien opposer à mon raisonnement. Il est toujours légitime de favoriser la diffusion de la vérité, et toujours illégitime de favoriser celle de l'erreur. L'Eglise catholique est le phare allumé par Dieu même pour protéger sa clarté sur l'océan de ce monde, afin de préserver les navigateurs des récifs et des écueils, elle seule a droit à toute protection et à toute faveur de la part de ceux qui ont charge des affaires humaines. C'est simplement logique. Les écoles séparées ne sont donc

nullement son idéal. Son idéal, c'est celui de son fondateur : *ut unum sint*; c'est un seul Dieu, un seul Christ, un seul pasteur, un seul troupeau, par conséquent, un seul enseignement qui éclairerait chacun des enfants des hommes non pas seulement sur la religion, mais encore sur les découvertes de la science et de l'érudition, lesquelles ne peuvent que gagner à être considérées dans la lumière de la foi.

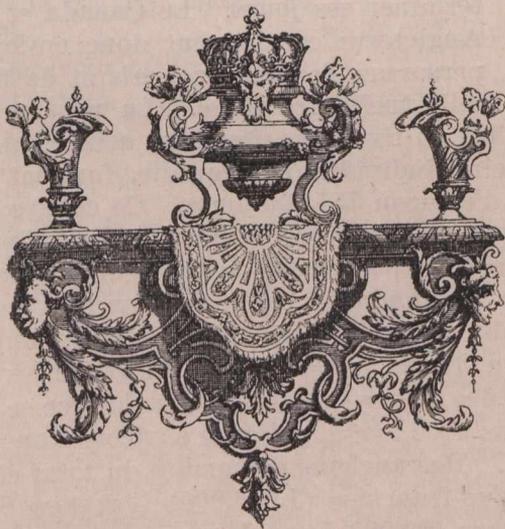
Mais là où, par suite des circonstances historiques, elle ne peut contrôler l'éducation publique, l'Eglise catholique demande qu'elle ait au moins pleine liberté de donner à ses propres enfants l'éducation qu'elle entend. C'est une de ces exigences où elle est intraitable en principe; parce qu'elle est une des conditions pour que sa foi se transmette sans alliage d'erreur.

Elles ne sauraient donc être absolument de son goût, des écoles séparées qu'on subventionne, où l'on permet une demi-heure d'instruction religieuse par jour, mais qui par ailleurs, selon les expressions de M. Fielding, sont établies par l'autorité publique, où l'administration de l'Ecole n'a d'autorité et de privilèges qu'en vertu d'un règlement du gouvernement de l'Etat, de la Province ou du Territoire; où l'Etat choisit les livres de classe, arrête le système d'enseignement, règle l'inspection de l'école et la distribution des fonds... etc.

Toutefois, si l'Eglise catholique est intransigeante, elle n'est pas boudeuse; si elle ne peut approuver d'autres doctrines que la sienne, elle est très tolérante pour les personnes qu'elle n'a pas le bonheur de posséder dans son bercail. A l'exemple du Christ, son fondateur et maître, elle ne laisse jamais une goutte de fiel entrer dans son cœur maternel; la pitié seule y a accès. Gardant la conscience de la plénitude de ses droits elle ne refuse pas ce pendant de négocier des compromis avec les Puissants du jour, toutes les fois qu'elle peut le faire sans altérer l'essence de sa Constitution divine. Avant tout elle considère les âmes qu'elle a mission de sauver. Plutôt que de renoncer à les atteindre, elle préfère se contenter d'un semblant de liberté. C'est ce qui explique sa condescendance, dont quelques-uns de ses enfants parfois ne sont pas loin de se scandaliser. Ah! une grande sollicitude pèse sur elle! Comme la poule désire assembler ses petits sous son aile, l'Eglise aspire à rassembler dans

son sein tous les hommes pour en faire les heureux enfants de Dieu! Dans ce but, pas de sacrifice auquel elle ne soit prête à consentir. C'est pourquoi elle aussi ne marchand pas ses éloges aux hommes d'Etat qui, sans faire partie de sa famille, font preuve pourtant d'une grande droiture, professent un grand respect pour les principes fondamentaux de toute religion, veulent que ces principes soient enseignés aux enfants des écoles, et ne sont nullement offusqués qu'ils le soient même par une sœur de charité de l'Eglise catholique, revêtue de l'habit de son ordre et portant la Croix sur sa poitrine. De semblables déclarations émanant de l'Hon. M. Fielding, protestant, plaisent bien autrement à l'Eglise romaine que les diatribes haineuses des laïciseurs de France, qui ne semblent être catholiques que pour outrager, avec moins de vergogne, la religion de leur baptême.

M. Camisier, S. J.



La Population Française Aspire au Développement Industriel



LES Canadiens d'origine française ou belge demeurant au Canada sont au nombre de 1,651,880. Les Métis français ne figurent pas dans ce chiffre. On trouve en outre aux Etats-Unis environ un million de personnes d'origine franco-canadienne; la plupart d'entre elles conservent pieusement la langue et la religion des ancêtres; pour beaucoup d'entre elles, le Canada c'est toujours la patrie où l'on espère pouvoir revenir pour y terminer ses jours. Le Canada et la Nouvelle-Angleterre contiennent donc environ 2,500,000 personnes de sang français et de formation intellectuelle française. La province de Québec

contient 150,599 cultivateurs, lesquels, avec leurs familles, si l'on compte cinq individus par famille, forment une population agricole d'environ 755,000 âmes. Ce chiffre est trop peu élevé, vu le nombre ordinaire de nos familles; fixons donc approximativement la population agricole de Québec à 800,000. Pour trouver la population agricole française du Canada, il faut déduire du chiffre ci-haut, les cultivateurs anglophones de la province de Québec, mais il faut y ajouter les cultivateurs francophones des autres provinces. Ces chiffres se compensent, et nous restons avec une population agricole francophone d'environ 800,000. Retranchons ce nombre du total et de la population de langue française (1,650,000) il restera 850,000. Retranchons encore 400,000, lesquels représenteront les religieux, les hommes de profession, marchands, artisans, pêcheurs, mineurs, etc. Cette déduction est assurément suffisante, si l'on

réfléchit qu'il n'existe qu'une bien faible proportion francophone dans la population urbaine des autres provinces et que les dix principales villes de la province de Québec ne comptent guère plus de 477,000 âmes, en forte proportion anglophone. Il reste donc dans le pays à peu près 450,000 Canadiens-Français qui devraient être des entrepreneurs ou des ouvriers industriels. Mais nous savons bien que la grande industrie ne s'est pas encore implantée au Canada et que sous le rapport industriel, la population française est beaucoup moins avancée que la population anglaise. Leur valeur économique n'est donc pas utilisée comme elle devrait l'être, et il est certain qu'ils en souffrent énormément, et le pays avec eux. Rapprochons ceux-ci du million de leurs compatriotes que notre imprévoyance a exilés et nous pourrons construire un petit tableau beaucoup plus utile qu'agréable à étudier.

POPULATION CANADIENNE-FRANCAISE

Classe agricole en Canada.. ..	800,000	
Professions et arts usuels en		
Canada.. .. .	400,000	1,200,000
Classe industrielle (puissance		
économique en partie perdue	450,000	
Emigrés aux E.-U. (puissance		
perdue)	1,000,000	1,450,000

Cette statistique dressée d'après des données imparfaites, n'est, il est vrai, qu'approximative. Elle est suffisante néanmoins pour établir bien clairement ceci: Si près d'une moitié de la population française qui se réclame de la patrie canadienne, commence à sortir du marasme économique, l'autre moitié attend encore les réformes qui lui permettront de travailler utilement comme les autres citoyens à la richesse et à la grandeur de son pays. Le Canada français perd la moitié de son effectif en population par suite des mauvaises conditions économiques qu'on y laisse subsister. Aussi longtemps qu'il en sera ainsi, la population française restera sous le coup d'une langueur mortelle qui la paralysera, elle sera une malade dont

le système nerveux est détraqué. Une rumeur sourde et constante fatiguera son oreille. Cette rumeur c'est la plainte d'un peuple dont l'essor national est comprimé.

Hélas! Cette plainte nous l'entendons comme ceux qui vivent dans le voisinage d'une cataracte entendent le bruit des eaux. Nous y sommes habitués et l'idée ne nous vient pas de tirer parti de cette force immense fournie par la nature. Nous constatons bien, puisque la chose est évidente, qu'une moitié de notre population est perdue pour le pays et nous en sommes attristés. Songeons-nous à découvrir la racine du mal et à l'extirper?

Par suite du malheureux état de choses que nous venons de constater, le Canada perd une moitié de ses forces vives. Gardons-nous cependant de croire que la statistique puisse nous révéler toute l'étendue de notre perte. Il s'en faut de beaucoup que cette perte soit en population seulement. L'émigration c'est surtout la manifestation extérieure du mal. Tous les Canadiens ont au cœur une confiance inébranlable dans les grandes destinées de leur pays. Mais pour qu'il devienne grand il est essentiel qu'on puisse y retenir sa population native. Et cela ne suffit pas; il faut encore qu'on en fasse un foyer d'appel aux travailleurs. On voit combien nous sommes loin de cet idéal, surtout dans la province de Québec. L'émigration des habitants d'un pays jeune, peu peuplé et riche en ressources naturelles, est la preuve certaine que ce pays souffre de quelque maladie économique très sérieuse. Or, un vice économique radical, c'est pour un peuple la boîte de Pandore; tous les fléaux en sortent (1). L'émigration entraîne des conséquences déplorables trop évidentes pour qu'il soit nécessaire de les démontrer. De l'activité, de la paralysie morale et matérielle qu'entraînent avec eux les malaises économiques, il résulte des choses plus tristes encore. Nous avons déjà touché du doigt une de ces conséquences: la richesse agricole de Québec tombée à moins de la moitié de celle d'Ontario. Chaque unité de population qui émigre est un capital important perdu pour le pays. Mais

(1) A consulter J. Van Kan. *Causes économiques de la criminalité.*

chaque homme, chaque femme, chaque enfant qui reste inoccupé, qui végète dans quelque occupation qui lui ferme l'avenir ou qui n'est pas préparé pour les luttes de la vie, constitue non-seulement une perte, mais une cause de démoralisation.

La souffrance est la condition des existences humaines; elle est aussi inévitable que la mort. Mais toute souffrance ne conduit pas à la démoralisation publique. Chaque fois que nous nous trouvons en présence de celle-là, il faut la combattre et la faire disparaître, car elle n'est pas naturelle; elle est contre nature. Certes, l'état des ouvriers industriels dans tous les pays n'est pas idéal. Pour le grand nombre la vie est bien étroite, le chômage terrible, l'espoir lointain. Mais cet espoir existe; c'est ce qui sauve l'ouvrier, c'est ce qui lui rend la vie supportable. Il coopère, bien humblement il est vrai, à une œuvre utile à la grandeur de sa patrie; son pain est amer, mais c'est du pain gagné. La vie est donc possible puisqu'il souffre avec dignité. Il se réunira à ses confrères, ensemble ils chercheront à améliorer leur sort et une voix secrète leur dira à tous que cette amélioration est possible et qu'elle viendra à l'heure que marquera la Providence par le progrès, par l'évolution.

La souffrance démoralisatrice et dégradante est celle qui échappe à l'évolution et qui exclut presque l'espérance. Ceux qui la subissent sont les vrais misérables. Ils sont les Ilotes d'Athènes, les sombres soldats de Spartacus, Sisyphe roulant éternellement son rocher; — travaillant toujours, n'accomplissant rien, sachant qu'ils ne sont rien. Cerveaux pauvrement meublés, esprits qui s'étiolent toujours davantage en subissant sans espoir et bientôt sans lutte les coups inexorables du destin. Les faibles courbent à jamais la tête, ils demandent à l'alcool l'insensibilité d'où ils se réveillent ensanglantés par quelque crime brutal et stupide. Leurs enfants porteront les stigmates de Lombroso. Les plus forts combattent. Ils se feront sous une forme ou sous une autre les ennemis actifs de la société. Déjà ils sont en guerre contre la société canadienne.

Il est officiellement constaté qu'il a surgi sur les terres publiques dans les forêts de la province de Québec une classe de personnes qui sont devenues un vrai danger pour la société. Tandis que d'une part le commençant de bois, par son mode

d'exploitation, appauvrit la forêt et nous enlève une certaine proportion du capital national, le colon d'autre part reste pauvre, ignorant et souvent miséreux par l'action combinée du commerçant et des autorités et le pays en général souffre comme lui de son infériorité économique. Entre le commerçant et le colon apparaissent les personnes dont nous parlons, elles se recrutent parmi les déclassés; la commission de colonisation les appelle spéculateurs et squatters. Parfois même, oubliant le décorum du style officiel, elle les qualifie d' "engeance." Il vaudrait mieux leur donner tout de suite leur vrai nom. Ce sont des bandits, comme ceux qui parurent soudain en France à l'époque de la révolution, et qui existent par les mêmes causes. Ils dévastent le domaine public, brûlent les forêts, pillent le pays au détriment du trésor, du commerçant et du colon. Ainsi, tandis que de la mauvaise organisation de l'exploitation forestière et de la colonisation il résulte des pertes matérielles immenses en capitaux et en revenus tant publics que privés, le mal économique, encore plus sérieux, répand une démoralisation générale affectant plusieurs des parties vitales de notre économie. Les illégalités se multiplient et restent impunies, le gouvernement ne sait plus faire exécuter la loi. Ne sait-on pas, en effet, que les délinquants trouvent des encouragements et des complices jusque dans la classe dite dirigeante. Il ne faut pas s'en étonner. Aucune classe ne reste longtemps saine lorsqu'une partie notable du corps social est malade et la gangrène pénètre de jour en jour plus profondément dans les chairs.

Les pays qui négligent de cautériser leurs plaies tombent dans l'impuissance, dans la décadence et dans la honte, l'esprit public disparaît, la loi devient une lettre morte. Bientôt l'on pourra adresser à leurs classes dirigeantes l'apostrophe terrible de Ruy Blas aux grands d'Espagne :

Ah! j'ai honte pour vous!... Au dedans, routiers, reîtres,
 Vont battant le pays et brûlant la moisson.
 L'escopette est braquée au coin de tout buisson.
 Comme si c'était peu de la guerre des princes,
 Guerre entre les couvents, guerre entre les provinces,
 Tous voulant dévorer leur voisin éperdu.
 Morsures d'affamés sur un vaisseau perdu!
 Notre église en ruine est pleine de couleuvres:

L'herbe y croît. Quant aux grands, des aïeux, mais pas d'œuvres.
 Tout se fait par intrigue et rien par loyauté.
 L'Espagne est un égout où vient l'impureté
 De toute nation.
 La moitié de Madrid pille l'autre moitié,
 Tous les juges vendus, pas un soldat payé.

Si le groupe français du Canada veut conserver sa part légitime d'influence dans la chose publique, il ne doit pas se contenter de vivre dans la contemplation de ses gloires passées. S'il reste dans l'infériorité économique, ses aïeux feront sa honte par la comparaison qu'on fera entre eux et les générations vivantes. "Les grands noms abaissent, au lieu d'élever ceux qui ne les savent pas soutenir." C'est en vain qu'on s'efforcera de hausser ou même de maintenir le niveau des études dans les collèges et les universités, c'est en vain aussi qu'on espérera maintenir le commencement de renaissance agricole que nous avons précédemment signalée, si on reste avec une plaie vive à côté.

Nous savons que parmi la population française le développement industriel est tout à fait insuffisant, puisqu'elle a perdu par cette cause surtout, une moitié de son effectif, pour le moins. Il s'ensuit tout naturellement qu'au point de vue des intérêts financiers, si importants dans l'économie d'un peuple, elle ne compte guère; car ces choses se tiennent. Les grandes voies de communication et la banque sont les auxiliaires du haut commerce et de la grande industrie. Ceux qui les possèdent et qui les gouvernent seront toujours les vrais puissants, la classe vraiment dirigeante. Les autres groupes de population auront beau produire de temps à autre quelques hommes éminents, ils resteront toujours dans l'infériorité sociale. La richesse éclairée par le savoir et guidée par l'énergie sera toujours maîtresse. Il en est ainsi même lorsqu'une observation superficielle semblerait démontrer le contraire. On en trouve un exemple frappant dans l'état social de la France d'avant la Révolution. La caste noble comptait, nous le savons, quelques sujets d'élite, mais en général la noblesse vivait dans l'ignorance, tout au moins dans le dilettantisme et dans l'inaction. Naturellement elle rétrogradait et bien-

tôt elle ne fut plus que nominalement la classe dirigeante. En réalité, c'était le Tiers-Etat, la bourgeoisie qui gérait les finances et gouvernait le royaume. Elle administrait la chose publique et dictait la loi dans les parlements. D'un trait de plume, ces hommes pouvaient réduire la noblesse, le haut clergé et le roi lui-même à l'impuissance. Officiellement, ils n'étaient rien, pratiquement ils étaient tout, et c'est certainement leur intervention qui rendit la révolution possible.

Nous avons essayé de démontrer précédemment que l'avenir du Canada dépend en grande partie de l'état social et économique du groupe français. Nous commençons maintenant à entrevoir les causes principales de l'infériorité alarmante que l'on constate chez lui à certains points de vue. Ceux qui acceptent nos prémices ne contesteront pas notre conclusion, c'est que le premier et le principal remède à appliquer c'est l'encouragement au développement industriel. Mais on se demandera peut-être: Les Canadiens-Français possèdent-ils vraiment les qualités requises pour entreprendre une grande œuvre de développement industriel? Il ne s'agit pas ici de citer l'exemple honorable d'un certain nombre de manufacturiers et d'hommes d'affaires qui ont surgi dans le groupe français. Leur mérite est d'autant plus grand qu'ils ont eu plus de difficultés à surmonter, mais ce ne sont que des exceptions. Il s'agit d'examiner ce groupe dans son ensemble et de tirer une conclusion générale.

Le Canadien-Français nous paraît posséder à un très haut degré le goût et le talent des arts industriels. Espérons que les amis de l'agriculteur ne s'alarmeront pas en entendant énoncer cette proposition générale. Celui qui l'énonce regarde le sol comme la plus importante de nos conquêtes; il ne parle du développement industriel que parce qu'il désire que nous ne le perdions pas. N'est-il pas vrai, d'une part, que nous ne conserverons le sol que si nous savons le bien cultiver? N'est-il pas constant, d'autre part, que la seule réforme agricole que nous ayons pu faire accepter par nos cultivateurs a pris la forme d'une industrie, l'industrie laitière?

Cet argument a bien son importance, mais pris isolément il ne serait pas concluant. Nous trouvons d'autres preuves en

suisant les Franco-Canadiens émigrés dans la république voisine. On n'abandonne pas sans raison son pays et son village qui en est le diminutif. Ces pauvres gens s'exilent ou plutôt s'exilaient,—car le mouvement, nous le savons, est enrayé—par nécessité. Sont-ils devenus là-bas commerçants comme les Juifs, journaliers comme la plupart des Irlandais et des Italiens? Presque tous, nous le savons, sont entrés dans les fabriques; ils sont aujourd'hui des ouvriers industriels.

Voilà donc, clairement constatés, deux phénomènes sociaux d'une portée générale qui viennent appuyer la proposition. Plus concluant encore le succès qu'ont en général remporté les ouvriers canadiens, malgré les conditions désavantageuses où ils se trouvaient placés. Il n'est guère de paroisse dans la province de Québec qui n'ait fourni son contingent à l'émigration. Et si vous interrogez les parents sur le compte des jeunes hommes qui sont partis, on vous répondra presque invariablement: "Dieu merci, mon fils va bien, il a du succès et gagne beaucoup." Puis, suivant le cas: "Il est contre-maître; c'est lui qui fait les dessins ou les modèles pour sa fabrique; il conduit une machine; il est chef des machinistes." Enfin, la plupart du temps, on vous parlera d'un avancement rapide qui vous rendra un peu sceptique. Allez aux renseignements, vous trouverez que ces indications sont le plus souvent exactes. Il est très vrai que parmi les familles canadiennes qui entrent dans les fabriques de la Nouvelle-Angleterre, les femmes et les vieillards occupent les derniers rangs. On les retient pour le travail à bon marché. Mais, en revanche, presque tous les jeunes gens font preuve de talent et obtiennent de l'avancement dès les premières années.

Dans des conditions ordinaires, il n'y aurait dans ces humbles succès rien de remarquable. Que de Canadiens-Français, toutes choses égales d'ailleurs, réussissent aussi bien que les autres, c'est tout naturel. Qu'ils excellent même dans certaines branches spéciales, c'est encore normal. Ces résultats ne surprennent que si nous tenons compte de l'ignorance profonde où sont plongés au début la plupart de ces ouvriers. Elle est beaucoup plus grande que celle de nos ouvriers de Québec et de Montréal, bien que ceux-ci ne soient pas des savants. "Il faut

le voir pour le croire," disait un jour en notre présence Ferdinand Gagnon, qui n'était pourtant pas un pessimiste, mais qui avait au contraire l'espoir robuste qui anime les grands cœurs.

La faculté de produire des objets d'un art rudimentaire se manifeste partout dans notre province. Qui n'a pas rencontré sur les grèves du bas Saint-Laurent des troupes d'enfants faisant flotter dans des flaques d'eau d'admirables modèles de goélettes et de chaloupes? Ces petits chefs-d'œuvre reproduisent jusque dans leurs moindres détails et en respectant les proportions, la carène et le gréement de nos bateaux de cabotage; ils ont été façonnés sans autre outil qu'un couteau et par les enfants eux-mêmes. Plus tard, ces enfants devenus grands construiront, sans avoir jamais étudié les éléments de la construction navale, des goélettes sûres et rapides. C'est un talent qu'on retrouve chez les grecs modernes. Eux aussi excellent en tout ce qui exige peu d'étude et d'apprentissage. C'est ainsi que se manifeste l'intelligence chez les peuples bien doués qui manquent d'instruction et de direction. Si on pouvait communiquer aux Hellènes le goût des sciences et l'élan social qui en est toujours le résultat, on verrait peut-être leurs vaisseaux, comme autrefois ceux de Thémistoclé, couvrir la Méditerranée; ils pourraient ériger des monuments d'art immortels comme le Parthénon.

Avec l'apprentissage, nous le savons, nos artisans improvisés du Saint-Laurent sont devenus, dans les chantiers de Québec et de Lévis, d'excellents constructeurs de navires au long cours; les plus énergiques se sont rapidement élevés au rang d'entrepreneurs et d'armateurs. Cette grande industrie a disparu depuis que le fer remplace le bois dans les constructions maritimes. Que sont devenus les artisans qui en faisaient naguère le succès? Ils exercent toujours dans nos villes, mais dans des conditions défavorables, les métiers qui se rapprochent le plus de celui qui leur a échappé. Il n'y a pas très longtemps un entrepreneur de constructions dans une de nos grandes villes faisait voir à l'auteur de cette étude des maisons qu'il venait de terminer, maisons très logeables mais dans le genre bon marché. "C'est du travail français, dit-il, tout ce qu'il faut pour des bons logements de seconde classe." Et comme nous lui de-

mandions, tout en prévoyant quelle serait à peu près sa réponse, comment il se faisait que le travail français était ainsi sans façon relégué au second plan, il répondit ceci : " Parmi les artisans réguliers ayant fait l'apprentissage voulu, on trouve des hommes de toutes origines sans en excepter la française, bien que ces derniers ne soient pas très nombreux. Mais en dehors de ces artisans spécialisés, nous trouvons toujours parmi vos compatriotes un nombre suffisant de maîtres-Jacques qui savent faire un peu de tout sans avoir rien appris et dont le travail moins soigné coûte naturellement bien moins cher." On retrouve cette classe d'ouvriers dans beaucoup de villes, et c'est presque exclusivement parmi les Canadiens-Français qu'elle se recrute. Ils font preuve de beaucoup d'ingénuité dans la pose des appareils électriques et plusieurs sont devenus de bons électriciens. Du reste, tous sont également intelligents et actifs, mais aussi à peu près également illettrés et ignorants. C'est ce qui nuit le plus à leur prospérité et à leur avancement. Nous ne sommes guère plus avancés qu'il y a quarante ans, alors que Charles Levêque s'écriait : " Les ouvriers canadiens-français sont, de l'aveu de tous, les meilleurs et les plus habiles travailleurs de l'Amérique. Ils sont très recherchés par les entrepreneurs. Donnons-leur la culture; cette espèce de patriotisme vaudrait mieux que beaucoup d'autres."

L'instinct artistique de l'ouvrier canadien-français se manifeste plus que partout ailleurs, peut-être, dans la construction et l'ornementation des églises. M. Napoléon Bourassa nous signalait, il y a plusieurs années, la naissance de cette industrie : " Nos églises, disait-il, se sont élevées, comme nos maisons, sans grande architecture; on tenait surtout aux gros murs et à dorer quelques zigzags jetés en travers de la voûte. Un peintre d'enseignes transcendant, après avoir peint la voiture, la maison et le portrait du curé du village, faisait aussi dans ses loisirs quelques saints pour le sanctuaire."

La génération de ces artistes et architectes rustiques est devenue très nombreuse, car depuis trente ou quarante ans les églises de la province ont été en grande partie reconstruites. Notre pays leur doit quelque chose de cette physionomie carac-

téristique qui frappe l'étranger et lui fait aussitôt comprendre qu'il est entré dans un milieu social nouveau. Le groupement des villages autour des clochers plaît à l'œil comme à la pensée; on y retrouve comme un reflet de l'inspiration de Millet ou de Huot. Le clocher lui-même, en bois recouvert de tôle et grossièrement exécuté, n'est point une chose laide dans ce milieu. Souvent les lignes sont belles. Ces édifices sont pour la plupart l'œuvre de simples maçons, d'après les plans très sommairement indiqués par le curé ou par la fabrique. L'intérieur choque souvent par l'abus des tons criards, et pour comprendre jusqu'à quel point ce peinturage s'éloigne de l'art véritable, il n'est pas besoin de le mettre en regard d'un travail d'artiste comme, par exemple, des peintures de voûte de Saint-Sauveur de Québec que nous devons à M. Huot, ou des fresques de la chapelle de Lourdes, à Montréal, qui sont l'œuvre de M. Bourassa lui-même. Non, nos décorateurs d'églises sont bien les continuateurs des peintres d'enseignes dont nous parle cet artiste. Il n'est pas même toujours vrai de dire que ce sont des décorateurs naïfs. Quelquefois leur travail décèle une prétention que rien ne justifie.

En ce genre toutefois il faut admettre qu'il est des degrés "du médiocre au pire." Dans l'intérêt général nous pouvons, nous devons critiquer. Mais gardons-nous de mépriser ou de décourager ces manifestations d'un art naissant. N'oublions pas que les premiers grands peintres de l'école flamande ne furent que d'humbles artisans, les successeurs de gens qui n'avaient guère plus de mérite artistique que nos décorateurs. Le genre trop nébuleux de l'Allemagne se mêlant aux imperfections du dessin français chargé d'inutiles détails, donnait souvent à leur travail un effet grotesque, de même que chez les nôtres le mauvais goût emprunté à nos voisins vient souvent déparer ce que l'inspiration naturelle de l'artisan pourrait avoir d'agréable, malgré les imperfections. En examinant sans parti pris, nous devons admettre que quelques-uns des édifices qui ont passé par les mains de ces ouvriers sont joliment décorés. Leur travail est meilleur que celui du même genre tenté ailleurs en Amérique, en autant du moins que nous avons pu le constater. Parmi eux, de loin en loin, surgiront de véritables peintres, statuaires, ar-

chitectes et presque tous pourraient devenir des artisans supérieurs s'ils étaient instruits et convenablement dirigés. Cette réflexion revient toujours comme le refrain d'une chanson.

“Personne plus que moi, écrit l'abbé Lindsay, de Québec, n'est convaincu du talent artistique de l'ouvrier canadien-français. Il me semble que c'est surtout dans la sculpture du bois qu'il excelle; et je crois que Québec est le foyer de cet art particulier. Le peintre Wickenden, dont on peut admirer plusieurs tableaux à l'archevêché, en a été frappé. Mgr de Laval, qui avait établi à Saint-Joachim une école d'art et d'industrie pour laquelle il fit venir de bons professeurs, est à mon avis l'initiateur de ces traditions artistiques. Plusieurs de nos anciennes églises, comme celles de Saint-Joachim, de l'Ange-Gardien, de la Rivière-du-Loup (en haut), des Ursulines de Québec, contiennent d'admirables sculptures en bois qui remontent au commencement du XVIIIe siècle. Les sculptures de la Basilique de Québec, dues aux Baillargés sont fort bien exécutées.” Cette tradition artistique que constate l'abbé Lindsay et qui paraît prendre sa source dans une école fondée il y a deux siècles, confirme bien les paroles que prononçait Ernest Parent, en 1848: “Mettez notre peuple, par la culture de l'esprit, en état de goûter les belles choses et d'apprécier les grandes, et rassurez-vous sur son avenir.”

En essayant de mettre en lumière les manifestations spontanées du goût des arts industriels, parmi les Canadiens-Français, nous devons autant que possible éviter les points qui ne sont pas essentiels à la démonstration. C'est pour cela que nous ne parlerons pas des corps de métiers dans nos villes, organisations très dignes d'attention, ni des industries domestiques dont les produits hautement estimés deviennent de plus en plus rares. nous ne nous attarderons pas d'avantage sur une multitude d'exemples isolés, lesquels auraient plus d'importance s'il s'agissait de défendre une proposition contestée. Or nous n'avons la prétention ici que de grouper, pour en tirer une conclusion, quelques faits que le lecteur admettra. Dans cette matière trop abondante il faut faire un choix, et ce choix doit porter de préférence sur les faits d'une portée générale. C'est à ce titre que nous citerons un exemple de la faculté que possèdent

les Canadiens-Français de se rendre rapidement les maîtres de toute carrière utile, dès qu'on leur en ouvre l'entrée.

A une époque où l'enseignement commercial était à peu près inconnu parmi nous, un collègue du district de Montréal résolut de préparer ses élèves aux emplois de comptables et de commis. Après qu'on eut donné l'instruction nécessaire à un certain nombre de sujets, on écrivit aux différentes maisons de commerce de la ville, toutes anglaises, naturellement, et n'ayant que des employés anglais, leur offrant des commis compétents, de langue française. L'offre fut si généralement acceptée que tous les élèves sortant de l'institution trouvèrent aussitôt à se placer. Ce fut là le début de l'enseignement commercial parmi nous. C'est par cette porte que nous entrâmes dans la carrière commerciale qui jusqu'alors nous était restée fermée, et nous vîmes apparaître le commis-marchand canadien-français devenu aujourd'hui par le nombre une puissance dans nos villes.

Mais le commerce, pour important qu'il est bien certainement, n'est pas la fin de notre étape. Cette fin c'est l'industrie, l'industrie vers laquelle nous porte l'atavisme et où les talents de notre peuple pourront librement se développer. Nous devons continuer en Amérique la tradition française, cultiver les facultés que nous tenons de notre mère-patrie. "Nous ne sortons pas de la barbarie,—dit encore M. Bourassa, déjà cité.—Nous nous sommes tout simplement éloignés de la civilisation. Aventuriers, nous sommes venus chercher fortune et fonder de nouvelles sociétés avec les éléments primitifs de celles dont nous sommes sortis. A mesure que notre vie devient meilleure, nous demandons au berceau de notre sang et de nos croyances ses raffinements intellectuels, ses corruptions avec ses splendeurs. Nous n'avons pas le choix de créer une nouvelle civilisation, nous pouvons tout au plus espérer de donner une physionomie un peu différente à celle que nous avons reçue. Notre art et notre devoir c'est l'éclectisme, la recherche du meilleur. Tant pis si nous choisissons mal. Nous y sommes bien exposés. Au lieu d'être en progrès sur la civilisation mère, nous pouvons facilement n'être qu'une décadence... Le génie de notre race a fait de nos pères, en Europe, les maîtres du goût: conservons ici cette maîtrise dans toutes les chaires des sciences, dans toutes les expressions de l'art. Cela ne tient qu'à nous."

Ces belles paroles, écrites il y a déjà plusieurs années, sont encore aujourd'hui pleines d'actualité. Oui, efforçons-nous de devenir les continuateurs de cette France, mère des arts industriels, fondatrice de la grande industrie. Si depuis un siècle, grâce à des circonstances fortuites, grâce à la houille surtout, d'autres peuples ont pu fabriquer en plus grande abondance, en revanche l'histoire nous enseigne, la statistique nous confirme qu'aucun peuple ne sait fabriquer dans une aussi grande perfection. L'Angleterre, malgré sa vaste industrie, l'Allemagne et les Etats-Unis, en dépit de leur barrières douanières quasi infranchissables, pour tout ce qui se fait de plus beau et de plus rare, sont les tributaires de cette race qui la première en Europe tissa la soie. Et qu'on le remarque bien, il n'est pas ici question des exportations de tableaux ou de statues, œuvres d'artistes, mais des produits inimitables de l'art industriel français : tissus de soie et brocard, tapisseries des Gobelins dont l'institution remonte à 1450, tapis-savonnerie, d'origine presque aussi ancienne et qui vont sans cesse se perfectionnant. Ces tapis se vendent souvent plus de mille dollars le mètre carré, chiffre qui n'étonne pas lorsqu'on sait qu'un mètre de tapisserie représente quelquefois le travail d'une année et qu'il entre dans ces compositions jusqu'à quinze mille nuances différentes. A côté de ces tissus miraculeux de soie et de laine viennent se placer les merveilles de la céramique, sèvres inestimables, émaux précieux. Mais l'industrie française est pratique aussi. Elle produit en grande quantité des objets plus à la portée des bourses ordinaires, mais tous marqués au coin du bon goût et d'une exquise délicatesse qui les font partout rechercher, et où rien ne sent le truquage dont les industries américaines et allemandes sont coutumières. Enfin, la supériorité industrielle du groupe français brille dans les genres les plus opposés. Les modes sans cesse changeantes des confections féminines sont toutes de son invention. Mais il manie l'acier aussi artistement que le chiffon, et si l'Angleterre dans les Himalayas, la Russie dans la Sibérie veulent ouvrir des routes militaires dignes des Romains ou de Napoléon, c'est à lui qu'elles confieront la fonte scientifique et précise des pièces des viaducs et des ponts.

La race française dont nous faisons partie possède donc toutes

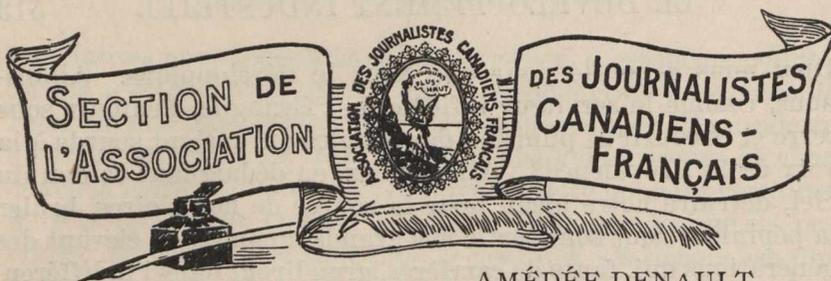
les qualités pour réussir dans ces carrières. Il est même possible qu'elle reprenne au siècle actuel la prépondérance industrielle. Nous savons également que le développement de la grande industrie en Canada est très possible, puisqu'on y trouve en abondance la matière première et la force motrice pour les machines. A ce point de vue Québec est mieux situé que les autres provinces : ses cataractes sont plus accessibles, ses débouchés plus faciles, sa population enfin joint au goût français quelque chose du sens pratique anglo-saxon. Ce dernier point n'est pas à négliger pour qui veut étudier ce grand problème social, le développement du Canada français. On peut sans témérité prédire un brillant avenir pour l'industrie canadienne le jour où tous ces éléments seraient mis en action. L'histoire nous montre en maints endroits les résultats merveilleux obtenus par cet effort combiné de deux races intellectuellement puissantes. Nulle part ils se manifestèrent plus éclatants qu'en Flandre, où l'industrie, le commerce et l'art atteignirent un développement inouï sous la double influence allemande et française.

Le développement des provinces flamandes et brabançonnaises a été arrêté par le défaut d'espace et de territoire. Sans ces entraves elles seraient sans doute devenues le noyau d'une des plus puissantes nations de l'univers ; elles sont, même sans ces avantages, rangées parmi les plus illustres et les plus glorieuses. Nous avons, nous Canadiens, à utiliser à peu près les mêmes éléments sociaux, mais dans des conditions plus avantageuses, puisque nous possédons un vaste territoire où nous pourrions nous développer sans entraves. L'idée d'une fusion des qualités de chaque race, où de part et d'autre il n'entrerait pas d'abdication, a toujours été celle que les personnes les plus éclairées de notre pays ont constamment cherché à faire prévaloir. Les hommes publics qui ont fait appel aux idées contraires sont bientôt rentrés dans l'obscurité. Ce sont les partisans de la paix, de l'harmonie, de l'union qui ont toujours, dans notre pays, obtenu et conservé la confiance populaire. Résultats politiques invariables qui doivent nous faire comprendre que rien en dehors de nous ne s'oppose à notre avancement.

Cette puissance industrielle que nous venons d'entrevoir, c'est donc un héritage que nous avons à recueillir, un talent que

Dieu nous a confié pour que nous le développions. Allons-nous, comme le serviteur infidèle de l'Évangile, l'enfouir sous terre et encourir la punition des peuples qui restent sourds à la voix de la Providence? Allons-nous, en dédaignant ce don du ciel, détruire notre idéal, tarir la source de nos gloires, brûler la pépinière dont sont sortis nos grands hommes, en élevant des générations qui, faute de carrières, grandiront dans l'indifférentisme, l'oisiveté, l'ivrognerie et toutes les odieuses immoralités qui aboutissent au crétinisme et à l'anéantissement? Ce serait une impiété de le supposer, surtout en ce moment où nous sommes témoins des magnifiques résultats que produit la science industrielle appliquée à l'agriculture. Mais ce n'est là qu'un premier pas. Il faut ceindre les Laurentides d'une couronne de fabriques. Qu'elles deviennent les puissantes assises d'une civilisation qui s'alimente également des arts agricoles et des arts industriels; dont la pensée revêtant les innombrables formes de l'inspiration populaire et répandue au loin par le commerce, mette sur tous les fronts le signe que laissèrent jadis sur tous les rivages nos explorateurs et nos pionniers. C'est en adaptant aux conditions du nouveau monde le génie que nous tenons de nos pères que nous y parviendrons. Nous ne sommes pas en présence d'une question de simple prospérité matérielle. Il ne s'agit nullement d'enrichir quelques individus pour nous glorifier stupidement des dollars qu'ils pourront amasser. Non. C'est au premier chef un problème social et moral qu'il nous faut résoudre sous peine de déchoir. A ce titre aucun Canadien n'a droit de s'en désintéresser. Mais à l'homme public qui saura parfaire cette grande œuvre, outre la satisfaction du devoir accompli, il sera donné par surcroît une gloire immortelle.

Errol Bouchette



AMÉDÉE DENAULT,
Directeur-délégué.

Nos Ressources Économiques



T, nos fils, qu'en ferons-nous? s'écriait dernièrement un économiste français, au début d'articles où il demandait à la jeunesse de relever la France. Je conçois que cette question, pour un pays comme la France, où le sol est relativement restreint pour la population qu'il porte et nourrit, ait pu inspirer à cet économiste de graves inquiétudes sur l'avenir réservé à ses fils et petits-fils.

Nous ne sommes pas troublés par un tel souci, en Canada; l'espace ne nous manque pas.

A lui seul, notre pays est presque aussi vaste que toute l'Europe et deux fois plus grand que l'Inde, et s'étend sur une superficie de 3,750,000 carrés. Pensez ce que représentent ces chiffres. C'est un demi-million de milles carrés de plus que ne possèdent les Etats-Unis.

Ajoutez à cette étendue, qui, à elle seule, constitue déjà un patrimoine enviable, les immenses richesses naturelles que renferment notre sol et notre sous-sol.

Ce sont nos grandes plaines de l'ouest où les épis, au mois d'août, couvrent la campagne; ce sont nos vastes forêts d'Ontario et de Québec, dont l'exploitation est une source inépuisable de revenus; ce sont nos pêches de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie-Anglaise, pêches bibliques comme n'en connurent point peut-être les premiers âges de l'humanité; ce sont nos fleuves monstrueux, nappés comme des mers, dont les rapides ne savent point d'obstacles; ce sont nos chaînes interminables de montagnes géantes, du sein desquelles sont extraites les métaux les plus précieux; c'est enfin cette région merveilleuse du Yukon, cette continuation de champs d'or californiens, cette réserve minière du vingtième siècle où s'est portée, depuis quelques années, l'attention du monde entier.

Cette énumération succincte de nos ressources naturelles ne nous démontre-t-elle pas, qu'au point de vue économique, nous pouvons entretenir la légitime ambition d'être un jour,—un jour qui n'est pas très éloigné,—une puissante nation et un des pays les plus riches du globe.

Nous sommes encore, à proprement parler, au début de notre carrière. Notre agriculture n'a pas encore atteint son parfait développement, et notre industrie est encore un peu dans son enfance. Mais hâtons-nous de le dire, notre travail, notre activité et notre énergie changent rapidement la face de notre pays, et de toutes parts, comme par enchantement, surgissent des villages et des cités.

Nous sommes, à l'heure actuelle, cinq millions et demi d'habitants, ce qui représente environ un peu plus d'un pour chaque mille carré.

L'Angleterre, pour chaque mille carré, en compte cinq cent cinquante-huit. Cette comparaison nous fait voir de quelle vaste étendue territoriale nous pouvons disposer. Nous avons de l'espace pour donner l'hospitalité à des millions et des millions d'habitants.

“La puissance et la richesse d'un pays, dit M. Pierre Leroy-Beaulieu, sont le fruit de la collaboration de l'homme et de la

nature. Le concours des dons de l'une, de l'intelligence et de l'énergie de l'autre peuvent seuls amener une nation à un haut degré de force et de prospérité. La nature fournit les matières premières brutes; elle fournit aussi, mais à l'état inconscient, indiscipliné, les forces qui serviront à agir sur ces matières premières: le vent, l'eau, la vapeur, l'électricité. L'homme vient mettre ces forces en mouvement et transformer ces richesses au moyen de son travail et de son capital, c'est-à-dire des appro-



J. A. BRAULIEU

visionnements, des installations, des outils qu'il possède et qui ont été créés par un travail antérieur."

Nous avons le concours des dons de la nature, qui a été prodigie envers nous; tâchons, maintenant, d'avoir la collaboration de l'homme, qui, jointe à celle de la nature, peut, avec nos immenses ressources économiques, assurer la richesse et la puissance de ce pays.

Notre population augmente rapidement. En moins d'un demi-siècle nous serons au moins vingt millions d'habitants.

Au point de vue physique, le Canada est des plus pittoresques. Il est traversé par de longues chaînes de montagnes, sillonné en tous sens par de nombreux cours d'eau et semé de lacs de toutes dimensions.

Les Montagnes Rocheuses, qui se trouvent à l'ouest, forment l'arête occidentale de l'Amérique. Les Alléghanys forment l'arête orientale des Etats-Unis et du Canada.

Nous avons des lacs qui mesurent une superficie de 31,800, 23,200 et 22,400 milles carrés, comme les lacs des Bois, Michigan et Supérieur, pour ne parler que des principaux.

De l'extrémité ouest du lac Supérieur à l'embouchure du St-Laurent s'étend une voie par eau, longue de 2,384 milles. Le fleuve St-Laurent a un parcours qui se développe sur une longueur de 775 milles, sans mentionner ses nombreux tributaires dont les distances parcourues par leurs eaux s'élèvent à plusieurs cent milles.

On évalue à 10,000,000 de force de chevaux-vapeur l'énergie que le fleuve St-Laurent et ses tributaires seuls peuvent mettre au service de l'industrie.

A l'origine de la colonie, le vénérable Père Jean de Brébeuf racontait qu'il avait eu à faire trente-cinq portages sur l'Ottawa, pour se rendre au pays des Hurons. Ces rapides et ces chûtes d'eau sont encore à la même place, avec cette différence, toutefois, qu'ils y sont, non plus pour exercer la patience du saint missionnaire, mais pour se mettre au service de l'industriel.

Quel trésor de force motrice ces nombreux et puissants pouvoirs hydrauliques ne renferment-ils pas pour mettre en mouvement les roues des usines que nous avons déjà, et dont le nombre, avant peu, sera doublé et triplé! Quels développements prodigieux ne devons-nous pas attendre de cette puissance inépuisable pour notre industrie future!

Et tout à côté de l'âme se trouve la matière brute en quantité incalculable. De domaine forestier seulement, où n'a pas encore pénétrée la hache du bûcheron, nous n'avons pas moins de 1,250,000 milles carrés, superficie qui équivaut à 38 pour cent de tout notre territoire.

“Cette immense étendue, a dit un de nos écrivains, c’est le désert, mais c’est aussi la richesse du pays; c’est la réserve de l’avenir. Cette immense forêt, qui semble reculer à mesure qu’on l’entame, c’est le domaine ouvert à l’esprit d’entreprise des Canadiens. C’est là que vont pénétrer le bûcheron et le colon pour en tirer les richesses inépuisables et faire naître, dans ce pays, de puissantes industries qui lui permettront, dans un avenir assez rapproché, de pouvoir rivaliser, au point de vue économique, avec les plus puissantes nations du globe.”

Voulez-vous avoir une idée de la valeur de cette exploitation? En 1903, nos bois, exportés en Angleterre et aux Etats-Unis, pour la majeure partie, nous ont rapporté \$36,500,000.

Et l’importance de cette industrie s’accroît encore du fait que la réserve du bois d’œuvre s’épuise rapidement dans le monde entier, et qu’on peut prévoir les inconvénients de sa complète disparition. Un auteur récent en fixe l’époque probable à moins d’un siècle. Le Vieux Monde sera obligé d’acheter le bois qu’il aura besoin du Canada, qui, à l’heure actuelle, possède la réserve la plus considérable.

Mais nous nous trouvons en face de trois dangers très graves qui menacent nos forêts d’une destruction complète: l’exploitation imprévoyante, le défaut de surveillance et la facilité étonnante avec laquelle naissent et se propagent les incendies. Conjurons ces dangers. Il y va de notre avenir économique. Ne laissons pas se gaspiller un héritage aussi précieux qui nous a été légué avec la mission de le transmettre à nos fils et petits-fils, accru de tous les rendements qu’il comporte.

L’épinette, le sapin et le cyprès, pour ne parler que de ces bois que nous possédons en si grande quantité, dédaignés autrefois, sont aujourd’hui employés dans la fabrication de la pulpe. J’ai nommé la pulpe, mais au moins quarante autres industries tirent de nos forêts leur matière première. Mais l’industrie de la pulpe est certainement la plus importante.

Les chiffres approximatifs qui établissent cette priorité, ont quelque chose de stupéfiant par leur énormité et surtout par leur progression annuelle.

En 1881, nous n’avions que cinq usines à pâte, au Canada; en 1891, nous en comptons déjà vingt-quatre.

Les dernières statistiques en énumèrent trente-six. Le nombre a augmenté depuis. Le capital engagé dans cette industrie est de plus de vingt millions de dollars.

La production annuelle du papier, dans tout le Dominion, dépasse cent milles tonnes, production qui, comparée à la population, est de beaucoup supérieure à celle des Etats-Unis.

L'Angleterre qui achète sa pulpe de la Scandinavie, dont la production est rendue à sa limite extrême, devra nécessairement, dans un avenir assez rapproché, recourir à nos forêts pour alimenter ses usines, les seules qui possèdent assez de bois pour suffire à cette énorme demande.

Notre pays peut facilement devenir le pourvoyeur de tout le papier dont le monde entier a besoin.

Nous sommes donc, en ce qui concerne la matière première et la force motrice, dans les conditions les plus avantageuses pour le développement progressif de l'industrie de la pâte à papier, que nous considérons comme une industrie nationale.

La Providence, comme on le voit, a été prodigue à notre égard. Elle a mis partout dans le courant de nos rivières ce que l'on a si justement nommé la houille blanche, destinée à remplacer, dans une très large mesure, la houille noire. Ces cascades mugissantes et écumantes deviennent de jour en jour le grand facteur de l'industrie. Sans elles nous n'aurions pas les générateurs inépuisables et économiques du courant électrique qui opère aujourd'hui tant de merveilles, qui vient jusqu'à nos villes pour activer nos machines et les roues de nos tramways, qui finira, sans doute, par nous distribuer la chaleur comme il nous donne déjà la lumière.

Les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Allemagne et la France, sur le champ de bataille industriel et commercial, occupent un rang que nous ne pourrions, pour le moment, songer à leur disputer. Mais la date où nous serons peut-être les maîtres du marché du monde par nos produits agricoles, n'est peut-être pas très éloignée. Les abondantes récoltes des fermiers canadiens attirent, à l'heure actuelle, l'attention de toute l'Europe et des Etats-Unis.

Nous avons actuellement environ trente-cinq millions d'acres

de terre en culture, ce qui ne représente qu'une minime partie de notre vaste territoire.

La valeur de notre propriété agricole, y compris le bétail, est de plus de un milliard de dollars, et la production annuelle s'élève à plus de trois cent soixante et cinq millions de dollars.

En 1902, la valeur de nos exportations s'est élevée à la somme de plus de \$112,000,000; notre beurre, vendu à l'étranger, nous a rapporté, en 1903, la jolie somme de \$7,000,000, et notre fromage, \$2,000,000. L'éloquence de ces chiffres se passe de commentaires.

Si le rendement de nos immenses prairies de l'ouest, que l'on a appelé le futur grenier de l'Europe, continue son mouvement ascensionnel, il s'élèvera bientôt à un milliard de boisseaux de blé par année.

“Un des faits les plus nettement établis par la statistique, pendant ces dernières années, et surtout depuis deux ans, nous dit M. Buron, dans le livre qu'il a écrit sur “Les richesses du Canada,” a été l'augmentation énorme de la consommation du blé, ou, si l'on veut, du pain, dans le monde entier. Telle a été cette augmentation qu'on peut dire qu'elle constitue un des traits les plus notoires de la situation économique universelle, à bien plus juste titre que la constitution de monopoles d'une solidité douteuse ou que les résolutions fiscales, d'ailleurs particulières à un ou plusieurs pays.”

Quels sont les pays qui sont appelés à fournir ce supplément toujours croissant de consommation de blé?

La France et la Russie, qui ont été les deux grands producteurs de blé en Europe, ne paraissent pas pouvoir augmenter de beaucoup leur production actuelle, surtout la Russie.

Les seuls pays dont la production du blé est susceptible d'une augmentation sont les Etats-Unis, le Canada, la République Argentine et l'Australie.

Le rendement de blé, au Canada, par unité de surface, est d'au moins 25 pour cent plus élevé qu'aux Etats-Unis et que dans l'Argentine. En 1902, le rendement a atteint, dans l'Ontario, 27 boisseaux, et au Manitoba 26 boisseaux l'acre. Les statistiques officielles des Etats-Unis pour ces dernières années, n'accusent, pour les plus hauts rendements, que 23 à 24 boisseaux l'acre.

Notre récolte annuelle, pour tout le Canada, s'élève à peu près, en chiffres ronds, à cent millions de boisseaux. Proportionnellement à l'étendue des terrains mis en culture, cette récolte dépasse celle de tous les autres pays du globe. Nous pouvons nous bercer de l'espoir d'être, à une époque assez prochaine, les grands pourvoyeurs du monde entier.

Les Etats-Unis sont rendus à leur apogée. Leur production de blé n'est pas proportionnelle à l'accroissement de leur population. La Russie et la France consomment la majeure partie de leurs récoltes.

Et sont-ce là nos seules ressources économiques? Elles suffiraient peut-être à nous créer une situation enviable au point de vue économique, mais notre pays renferme encore beaucoup d'autres richesses naturelles, qui, sagement exploitées, ne peuvent manquer d'être pour nous cette poule aux œufs d'or dont parle la fable de Lafontaine.

Nos cours d'eau, qui sillonnent en tous sens notre vaste territoire, nos lacs majestueux, disséminés ici et là, à travers tout le Dominion, s'ils sont un ornement et une beauté qui ajoutent un charme de plus à notre nature si pittoresque, ils sont avant tout les grands nourriciers d'une partie du genre humain et l'étaient avant même que l'on en eut enchaîné les eaux tumultueuses pour mettre en branle les roues géantes de nos usines et de nos manufactures.

La valeur de nos pêcheries s'élève, annuellement, à peu près à \$26,000,000. On évalue à 78,000 le nombre des pêcheurs canadiens employés à cette industrie, et on estime la valeur de leurs bateaux, de leurs filets et appareils à \$11,500,000.

L'immense exploitation industrielle du saumon de la côte du Pacifique est, à certains points de vue, la plus remarquable de l'univers.

En 1901, pour le saumon seul, nos exportations se sont élevées à plus de sept millions de dollars.

Nos poissons, pour la majeure partie, viennent de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie Britannique. Nos exportations se font surtout en Angleterre et aux Etats-Unis.

Pour terminer cet inventaire, hélas! bien incomplet, je le

confesse, de nos ressources économiques, il me reste encore à parler de nos mines. Je le ferai en peu de mots. Notre exploitation minière est encore loin d'avoir atteint son apogée : dans ce domaine nous avons encore à opérer une somme de travail considérable. Depuis quelques années, cependant, le progrès que nous avons accomplis dans cette voie sont sensibles et méritent d'être mentionnés. Autrefois dédaignées, nos mines de charbon, d'or, de nickel, de cuivre, d'argent, de plomb, de fer, d'amiante et de pétrole occupent, à l'heure actuelle, toute une armée de travailleurs.

Cette production atteint annuellement, la somme de 67,000,000 de dollars. Les exportations de ces produits, en 1901, se sont élevées à près de \$43,000,000.

Nos mines de charbon de la Colombie-Britannique sont sans rivales.

Nos houillères de la Nouvelle-Ecosse couvrent une superficie d'environ 635 milles carrés. Nous tirons d'elles notre plus grande quantité de charbon.

Notre nickel, grâce à sa solidité, prend une importance de plus en plus considérable dans la haute construction.

Les mines d'amiante de la province de Québec jouissent d'une grande réputation.

Nous avons aussi des mines d'or dans la Nouvelle Ecosse, la Colombie-Anglaise, Ontario et le Yukon.

L'invasion extraordinaire au Klondike, en 1897, alors que 60,000 personnes se précipitaient dans cette région septentrionale et éloignée, est restée célèbre. La valeur extraite des mines de cette région, s'élève à plus de cent millions depuis sa découverte.

Ces quelques faits ne sont pas la démonstration directe, irréfutable de l'avenir économique qui nous est réservé?

Nous avons été traités en enfants gâtés par la Providence. Nous habitons un des plus beaux et des plus riches pays du monde par les dons naturels de toutes sortes qui s'y trouvent.

Quelques-unes des vieilles nations de l'Europe, trop à l'étroit chez elles, ont déjà jeté les yeux sur le Canada comme champ d'immigration. Avec ce contingent, joint à notre croissance

naturelle, notre population ne put manquer de se doubler et se tripler rapidement.

Par nos ressources économiques et notre situation géographique, notre climat et nos voies de transport par eau et par terre, nous sommes déjà suffisamment outillés pour envisager l'avenir avec confiance.

Je me demande, avant de terminer cette étude, quel est le rôle, dans l'exploitation de toutes ces richesses, qui nous est réservé à nous, Canadiens-français. L'argent nous manque, il est vrai, et l'argent, ce qu'on appelle le capital, est un facteur tout puissant dans l'industrie moderne. Ce n'est pas le seul, heureusement, ni même le principal. La raison en est que ce capital, si important qu'on le suppose, n'est au fond qu'un instrument, un outil, improductif de sa nature, tant qu'il n'est pas mis en œuvre, et de plus incapable de se mettre lui-même en œuvre. Il a besoin de nous pour produire; de nous qui sommes le nombre; de nous qui sommes les bras et qui deviendront l'intelligence avec plus d'instruction technique; de nous qui sommes des travailleurs infatigables,—les fils de ce peuple *âpre* et chaud à la fois, fier, actif, fortement doué pour la vie, puissant comme la nature qui l'a vu naître.

S'il m'était permis de donner un conseil à notre jeunesse, je lui dirais de moins dédaigner le travail industriel avec les carrières si nombreuses, si variées et si lucratives qu'il offre surtout de nos jours à l'activité humaine. Et le résultat de ce préjugé, la conséquence de cette erreur est de parquer notre jeunesse instruite dans les professions libérales, ou viennent avorter si misérablement tant d'aptitudes et de talents qui pourraient trouver ailleurs une si belle carrière!

Sachons mieux comprendre à la fois et l'intérêt individuel et l'intérêt national. Ouvrons enfin les yeux à toutes les issues nouvelles qui s'offrent à nous, et n'allons pas sacrifier à un vain préjugé toutes ces perspectives et ces espérances d'un brillant avenir!

J. A. Beaulieu,

Membre adhérent, A. J. C. F.

Curiosités Scientifiques et Artistiques

UN ART PERDU.—La célébrité et probablement la fortune serait le partage de l'heureux mortel qui retrouverait le secret de la combinaison de métaux, avec laquelle les Egyptiens, les Aztèques du Mexique, et les Incas du Pérou, fabriquaient leurs armes et leurs outils. Malgré le haut degré de civilisation auquel ces nations étaient parvenues, aucune d'elles n'avait découvert le fer, que recélait pourtant en abondance le sol de leur patrie; mais elles avaient su le remplacer par une composition métallique dont la trempe était aussi dure que l'acier le plus fin. De nos jours, les savants ont inutilement cherché à retrouver ce secret. Humboldt pensa le trouver en analysant le composé d'un ciseau trouvé dans une mine d'argent du pays des Incas, mais tout ce qu'il put trouver fut une petite quantité d'étain avec du cuivre.

Cette combinaison ne donne pas la dureté voulue, et il est évident, qu'il y a autre chose dans ce mélange.

Quel que soit leur secret, il reste acquis que les anciens savaient donner au cuivre la dureté de l'acier le plus pur que nous sachions produire, et avec les instruments de bronze ou de cuivre, ils pouvaient extraire et tailler la pierre la plus dure, tel que le granit, le porphyre et même les pierres précieuses.

Chose curieuse! Cet art qui déjoue depuis si longtemps la science de nos savants modernes, a dû être découvert par chacune de ces trois nations indépendamment, puisqu'elles n'avaient aucun moyen de communication entre elles.

A. Leglanceur.

Echos de la Vieille France

“A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère!”

Ce noble sentiment, qui mieux que la Nouvelle-France l'a senti et vécu? Les traditions nationales, proches et lointaines, lui sont précieuses: elle sait en toute occasion l'affirmer.

Nous-même ne pourrions oublier avec quelle grâce, toute fraternelle, la Nouvelle-France, par l'intermédiaire de son excellente REVUE CANADIENNE, voulut bien venir passer avec nous *une année en pays Rémois* (1) Qu'il nous soit donc permis de l'en remercier ici, en lui offrant d'après un récent lauréat de L'Académie Française, l'építome de la vie de l'un de nos vieux Saints de France. Elle y ressaisira un filon d'or de ses plus nobles traditions et, comme c'est la caractéristique de la sainteté à travers les âges d'être toujours jeune et vivante, il se trouvera que cette vie d'un Saint du Xe siècle n'en sera pas moins une très suggestive étude (2).

Charlemagne vient de disparaître. Toute la vie religieuse, sociale et politique semble menacée: à l'intérieur, explosions de fières indépendances féodales, un instant disciplinées; à l'intérieur le nouveau torrent dévastateur des pirates normands. Les ruines morales et matérielles s'accablent; l'avenir de l'occident est une fois encore remis en question. D'où viendra le salut?

(1) Une année en pays Rémois, Revue Canadienne, Septembre, Octobre, Novembre 1897.

(2) Vie de St-Odon, par Dom du Bourg. Collection des Saints sous la direction de M. Henri July, de l'Institut. Paris Lecaffre 1905.

N'est-ce pas une loi de l'histoire générale, et tout particulièrement que la nôtre, que ce sont les humbles, et non les puissants, qui opèrent les plus grandes choses? Une Geneviève, une Jeanne d'Arc nous ont sauvés de la domination des Huns, des Anglais. Odon va renouveler, pour de longs siècles, les principes qui, seuls, ont fait le bonheur de notre pays.

C'est plaisir de faire connaissance d'abord avec le jeune baron, le dextre écuyer; de redire sa vie pittoresque, variée, puis austère, laborieuse; de le revoir en des tableaux si mouvementés: Chauvine de St-Martin, moine de Baume, abbé de Cluny, Réformateur de l'ordre, Lettré et Poète Saint.

Et quel est donc le lien qui fait l'unité de cette vie si pleine? Il y eut une heure solennelle, douce, divine où, comme Paul, Odon entendit l'appel. Comme Paul aussi, il eut son Ananie: "Il faut faire mieux que se désoler du mal, lui disait Turpion, évêque de Limoges, il faut le combattre; il faut le guérir. Pour cela, Dieu ne demande que la bonne volonté de ses serviteurs; ils doivent prêcher Jésus-Christ par leurs paroles et leurs exemples, et, quelle que soit leur impuissance personnelle, la grâce fera le reste."

De cet entretien, Odon, jeune ordinaud, avait emporté "en germe encore inconnu, la mission de sa vie". Odon seul, c'est néant. Odon et le principe surnaturel, c'est l'instrument de Dieu que rien ne brise, ni n'arrête; c'est l'humilité invincible du Magnificat: "Il a fait en moi de grandes choses!"

Mais, revenus à Odon dans "la simplicité et la candeur de sa personnalité humaine. Est-ce bien le grave abbé de Cluny que nous trouvons: "en route, avec toutes les aventures, les dangers des fleuves à passer, les précipices à franchir, les brigands à éviter ou à convertir, les anormales péripéties qui feraient reculer nos modernes anémiés. Le voyez-vous? Il met pied à terre; il a aperçu cachant derrière les branches de la haie, leurs mines curieuses et éveillées, les petits pastours qui ont laissé broutant les chardons de la lande, vaches et brebis, et ont couru contempler le spectacle insolite de la cavalcade monastique. Odon les appelle, les caresse, leur trace la croix sur le front avec le pouce; et puis leur fait chanter les gaies chansons des vallées ou les plaintives mélodies des montagnes; après quoi, il

repart, non sans avoir largement payé aux jeunes artistes leur concert improvisé et la leçon de musique qu'il prétend avoir reçue d'eux."

Entr'autres petits chefs-d'œuvre, il faut aussi voir Odon et son escabeau, là-bas, au fond du cloître, se livrant à ses élucubrations liturgiques d'hymnes du Saint office; notamment de son cher St-Martin. Que ne pouvons-nous tout dire? Nous aimerions à montrer le lettré: liturgiste, historien; vrai fils de St-Benoît, vrai ancêtre des dom Mabillon, dom Guéranger, Dom Pitra, dom Pothier: toute la pléiade bénédictine.

Un mot du moins de sa double survivance: celle de son culte, bientôt autorisé par l'Eglise et dans lequel, avec tout l'Ordre Bénédictin, se distingue encore, par une sorte de privilège merveilleux, la Collégiale de l'Ile Jourdain en Gascogne, du diocèse de Toulouse, et dans celle surtout de son œuvre capitale, la Réforme Clunisienne. C'est là que pour de longs siècles et, espérons-le pour toujours, malgré la crise de persécutions religieuse que traverse la France en ce moment, survit l'idéal "vainqueur des ambiances de la sensualité, de l'ambition, de la violence contemporaine" et que se trouvent "les forces nécessaires aux rénovations individuelles et sociales."

Ainsi fut guérie une société plutôt violente que mauvaise et qui, peut-être, se trouvait en danger plus imminent que la nôtre. Etait-elle aussi plus apte à une heureuse réaction?... Tel est l'építome de la vie de St-Odon, pour le fond. Quant à la forme, il suffira au futur lecteur de l'ouvrage même, de savoir que Dom du Bourg, écrivain dès longtemps éminent et connu, vient d'être publiquement proclamé maître dans l'art d'écrire, par l'obtention d'une couronne de l'Académie Française et par un éloge de M. Albert de Mun, de l'Institut.

La critique littéraire serait mal venue après de tels témoignages, surtout de notre plume; mais, nos gracieux lecteurs de la REVUE CANADIENNE nous permettront de mêler d'avance nos sentiments aux leurs.

La vie de St-Odon due aux loisirs douloureux et au zèle religieux d'un moine proscrit, les fera revivre quelque chose du meilleur de notre chère France dans le passé, et y affermira leur confiance pour elle dans l'avenir. Foi des anciens âges, ardent

patriotisme, pensée toujours saine et sentiment toujours délicats, belle humeur et sel gaulois, pinceau d'artiste, idéalisme et bon sens, un peu de "furia", cœur de soldat, âme d'apôtre: c'est bien notre vraie France, c'est bien St-Odon, c'est bien l'auteur. Ajoutez-y une atmosphère de paix supérieure," que rien ne trouble ou n'épouvante" c'est bien le Bénédictin.

Léon de Sussen

Paris, 4 avril, 1905.



Pourquoi la Guerre Existe Encore

Tout le monde convient que la guerre n'est pas douce chose. Quoiqu'elle puisse avoir souvent de bons résultats, elle a été regardée de tout temps comme une calamité publique. Les anciens qui avaient plus d'imagination que les modernes, et parfois autant d'esprit,—l'envisageaient comme une puissance ennemie des mortels, une sorte de divinité vengeresse. Grâce aux fictions de leurs poètes, des faits précis appuyaient les rêves de leur imagination superstitieuse. Qui ne se rappelle qu'on allait aux Champs Elisés, pour voir et embrasser l'ombre de son père Anchise, le pieux Enée rencontra sans frémir la Guerre homicide,—*Bellum mortiferum*,— en tête à tête avec ses amies la Discorde et les Euménides, ce beau trio d'esprits malfaisants? Depuis ce voyage fameux, comme avant, la désagréable visiteuse ne s'est pas lassée de semer dans le monde le deuil et la mort.

Comment donc expliquer qu'un tel fléau, vieux comme la terre, ait poussé ses ravages jusqu'à nous, sans que les hommes, à qui la mort répugne tant, aient pris les moyens de le conjurer? Qu'on ne dise pas que la même question se pose pour les autres maux de l'humanité: la peste, la famine, la grippe, et tant d'autres; parce qu'alors il faudrait se demander pourquoi la souffrance existe ici-bas.

Mais si la guerre dépend de la volonté humaine, comme il semble à première vue; si elle est choisie librement par les nations comme moyen extrême de terminer leurs querelles, comment se fait-il que ces mêmes nations aient travaillé sans cesse contre leur bonheur, plutôt que de s'entendre pour acheter la paix à un autre prix que celui du sang? N'y a-t-il pas quelques mystères dans ce problème toujours nouveau? Nous n'avons ni la force, ni la prétention de la résoudre. Cependant les lec-

teurs de cette Revue nous sauront gré peut-être si nous leur remettons en mémoire la solution qu'en a proposée un des plus illustres philosophes français, en leur faisant observer jusqu'à quel point et pourquoi lui ont donné raison, après bientôt un siècle, quelques événements de ces dernières années.

* * *

Pendant que Joseph de Maistre représentait son maître, le roi de Sardaigne, auprès du gouvernement de St-Pétersbourg, il ne bornait pas son activité aux fines combinaisons de la diplomatie. Son regard d'aigle pénétrait plus loin et plus haut. Doué d'une clairvoyance qui tenait du don prophétique, son esprit prenait plaisir à s'intéresser en face des phénomènes les plus mystérieux de l'ordre physique et moral. Celui de la guerre devait l'attirer plus que tout autre. Aussi, en ouvrant le septième entretien sur le "Gouvernement temporel de la Providence", fait-il répondre à un des personnages qui veut entendre quelque chose sur la guerre: "Je suis tout prêt, car c'est un sujet que j'ai beaucoup médité. Depuis que je pense, je pense à la guerre; ce terrible sujet s'empara de toute mon attention, et jamais je ne l'ai assez approfondi." Pour Joseph de Maistre, le problème se présente comme suit: la guerre a toujours existé dans le monde; comment expliquer ce fait humainement? Il analyse tout d'abord le phénomène; il en examine chaque partie; et, après l'examen de chacune d'elles, il pose le même point d'interrogation. La facilité de conduire les hommes à la guerre, l'extrême différence de position sociale qui éclate entre le soldat et le bourreau, la transcendance de la gloire militaire, l'étrange compatibilité, chez le même individu, de l'esprit militaire avec l'esprit religieux, de la douceur du caractère avec l'amour des combats: voilà autant de questions particulières qui participent en quelque sorte à l'insolubilité de la question générale, autant de mystères pour la raison humaine, à moins qu'elle ne reconnaisse dans la guerre une loi du monde et, par là l'œuvre de Dieu lui-même. Et telle est précisément la conclu-

sion du "théologien de la providence : "Les fonctions du soldat "sont terribles ; mais il faut qu'elles tiennent à une grande loi "du monde spirituel, et l'on ne doit pas s'étonner que toutes les "nations de l'univers se soient accordées à voir dans ce fléau "quelque chose encore de plus particulièrement divin que dans "les autres ; croyez que ce n'est pas sans une grande et profonde "raison que le titre de *Dieu des armées* brille à toutes les pages de l'Écriture sainte." (1)

Ne soyons donc pas trop sévères aux grands conquérants : quoique libres, ils sont entraînés souvent par les circonstances qui diminuent leur liberté ; ils servent à leur insu les desseins de la Providence ; car la guerre est divine. Ne soyons pas trop confiants non plus, quand des âmes généreuses prêchent certaines croisades en faveur de la paix universelle : elles ne détruiront pas la loi de la guerre. Tantôt c'est le poignard d'un Ravailiac qui arrête les desseins chimériques d'un Henri IV ; tantôt c'est l'ambition qui paralyse les efforts d'un congrès plein de promesses ; toujours quelque événement imprévu déjoue les plus généreuses entreprises et laisse la terrible loi suivre son cours. Pourtant, il est certain qu'une entente entre les pouvoirs publics écarterait bien des conflits. De même que la science médicale prévient certaines épidémies, sans faire disparaître la maladie même, entendue comme loi du monde ; ainsi, la guerre pourrait être évitée fréquemment, sinon toujours, si ceux qui régissent les Etats s'entendaient pour établir un tribunal permanent d'arbitrage devant lequel ils porteraient leurs *casus belli*. Que de sang l'on épargnerait !

Mais pour y réussir, faudrait-il savoir à quelle source puiser les principes supérieurs de morale et de justice, sans lesquels les nations de toute croyance ne pourront jamais concilier leurs intérêts réciproques. Si l'on méprise cette mesure de précaution, on réunira d'augustes assemblées ; on fascinera quelque temps l'attention du monde politique ; on aura le mérite des nobles initiatives, toujours belles en soi ; toujours honorables pour leurs auteurs, toujours éminemment révélatrices du besoin que

(1) Soirées de Saint-Pétersbourg ; septième entretien.

nous avons de bonheur et de paix; mais rien de plus: tant de montagnes en travail ne produiront pas même une souris!

Cette triste expérience, c'est l'Europe qui l'a faite au printemps de l'année 1899.

* * *

On s'en souvient. Le puissant despote qui règne sur les pays slaves fut pris d'une grande pitié, un beau matin, pour ses frères les hommes. A la vue des souffrances de toutes sortes que la plaie du militarisme entretient chez les vieilles nations, son cœur s'émut. Il rêva que si les rois pouvaient se voir, s'entendre, se concerter, ils aviseraient sans doute au moyen de régler leurs conflits futurs sans répandre le sang de leurs sujets. Il consulta les puissances; et bientôt lui arrivèrent des cabinets étrangers des adhésions nombreuses, confiantes, sympathiques. Encouragé par cet accueil, le Tsar passa vite de l'idée à l'action.

Du haut de Saint-Pétersbourg, ses yeux cherchèrent à travers l'Europe un lieu convenable pour ce nouveau concile. Ils s'arrêtèrent sur la charmante ville de La Haye, qui s'élève comme un bosquet verdoyant dans les champs plantureux de la Hollande. Impossible de faire plus heureux choix. Une jeune reine, dont l'âge et le sexe faisaient apprécier davantage la croisade pacifique de ses collègues royaux, leur offrit une brillante hospitalité. Et des quatre vents du monde, les rois accoururent à l'appel du pape russe.

Une seule majesté européenne n'avait pas été invitée. Cependant, elle veillait, pour ainsi dire, à la porte de la *Maison du Bois*,—une antique résidence bâtie par un des princes les plus belliqueux du passé,—où l'on devait délibérer sur la paix. Elle y serait entrée tout naturellement, non par ambition, mais en vertu de sa mission divine, comme étant le seul dépositaire de la paix que le Verbe naissant apporta aux hommes de bonne volonté. Et puis, aux yeux du monde civilisé, une question d'un ordre si élevé ne pouvait convenablement se débattre en l'absence de la plus haute autorité morale de la terre.

Mais voici qu'un César, plus audacieux que puissant, oppose tapageusement son veto. A la pensée que l'Europe oserait traiter en souverain le Pontife de Rome, il se trouble, il se récrie, il exige que ce vieillard importun produise ses titres de noblesse; il veut voir le sceptre de sa puissance temporelle. Et, celui-là, depuis trente ans prisonnier, ne peut montrer que des mains meurtries par les chaînes. Il est impitoyablement congédié; parce que les autres pouvoirs ont des raisons pour ne pas déplaire à la puissance occulte qui se cache derrière le Quirinal. On lui fait savoir qu'il n'y a pas de place pour lui dans cette hôtellerie où ne logent que des têtes couronnées. Il revient à Rome dans la personne de son représentant (1), et se contente de prier pour ces sages aveugles, en répétant la parole de son Maître: "Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font." Non, ils ne savent pas ce qu'ils font, ces orgueilleux apôtres de la paix; pas plus que le médecin qui, voulant guérir un mal, en traiterait soigneusement les effets sans se mettre en peine de la cause. Ces grands utopistes n'avaient pas compté avec les passions humaines, plus dangereuses chez les gouvernants, étant servies par leur puissance, que chez les autres hommes. Même après la fameuse conférence de La Haye, l'égoïsme, la cupidité, l'ambition ne jugèrent pas à propos de quitter la scène tragique de ce monde. Et la guerre y resta aussi.

* * *

Nous l'avons bien vu depuis lors. Car, si la forme du tableau qui précède sent un peu la rhétorique, le fond n'y perd rien de son instructive vérité. En y ajoutant quelques noms propres et des dates, nous aurons une page d'histoire contemporaine:

A peine le congrès de la Paix avait-il terminé ses séances, que l'Angleterre écrasait les malheureux Boers dans une guerre qui parut difficile à justifier. Puis la Russie, la Russie elle-même,

(1) Mgr Tarnassi.

profondément agitée à l'intérieur par le feu de la révolution, joue à l'heure qu'il est, en Extrême-Orient, un des drames les plus sanglants de l'histoire. Tels assurément n'étaient pas les fruits que le Tsar, Nicolas II, attendait de sa magnanime entreprise. Et ils pouvaient être en réalité tout différents, avouons-le sans crainte, si la Conférence de La Haye ne s'était pas privée du concours de la Papauté, le seul nécessaire et vraiment efficace. En preuve, il suffira de rappeler quelques principes catholiques et les faits dans leurs grandes lignes.

Vers la fin du mois d'août 1898, Nicolas II, encore sous l'impression causé par le désastre que les Américains venaient d'infliger aux Espagnols, au nom de l'humanité! proposait, par l'entremise du comte de Mouravieff à tous les représentants accrédités à Saint-Petersbourg la réunion d'une conférence qui aurait à s'occuper du grave problème de la paix universelle. Ce qui faisait prendre à l'Empereur cette initiative, c'était que depuis vingt ans "la conservation de la paix, disait-il, avait été posée comme but de la politique internationale"; (1) et que le maintien de cette même paix par le régime des armements à outrance, ne pouvait durer longtemps. Un peu plus loin, il ajoutait cette réflexion souverainement digne de remarque: "il devient de plus en plus évident que les pouvoirs doivent cimenter cette paix "par une consécration solidaire d'équité et de droit "sur lesquels reposent la sécurité des Etats et le bien-être des peuples." Voilà dans quel esprit sa Majesté concevait son louable dessein et quelle direction il traçait de loin aux futurs membres de la conférence. Quoi qu'il en soit, l'autorité qui s'exprimait de la sorte aux ambassadeurs étrangers était nouvelle; mais ses vues ne l'étaient point. Elles faisaient écho à une autre voix autrement autorisée et compétente en la matière.

Déjà, Léon XIII, dans le Consistoire secret du 11 février 1889, avait traité avec sa maîtrise ordinaire l'importante question de la guerre et de la paix. Il disait en substance ce qui suit: "Combattre par les armes peut être quelquefois nécessaire; mais cela ne va jamais sans une somme énorme de cala-

(1) Cité dans les "Lettres apostoliques de Léon XIII," tome V, p. 265 et suivante.

mités. Et combien plus grandes encore seront ces calamités, avec l'immensité des armées d'aujourd'hui, avec les grands progrès de la science militaire, avec les engins si multipliés de la mort! Rien donc n'est plus important que de conjurer pour l'Europe le danger de la guerre... Et comme la paix provient de la tranquillité dans l'ordre, il s'ensuit que, pour les Etats comme pour les particuliers, la concorde repose principalement sur la justice et sur la charité... Or, Dieu a ordonné que son Eglise fût la mère et la gardienne de l'une et de l'autre." Par conséquent, dans une conférence internationale où l'on s'efforceraient d'établir les bases d'une paix universelle,—si toutefois cette paix était possible,—d'après un autre droit que celui de la force et des armes, d'après l'équité et le droit, selon les propres termes du cabinet de Saint-Petersbourg, le Chef de l'Eglise catholique, de par sa mission divine et par le fait d'avoir peut-être inspiré lui-même à Nicolas II les grandes pensées qui l'occupaient, devait avoir sa place non seulement légitime, mais nécessaire.

Aussi, le même Empereur semblait-il disposé dès le début à inviter le Pape à la conférence, puisqu'il avait communiqué au Saint-Siège, par l'entremise de ses agents diplomatiques, les circulaires qu'il adressait aux puissances. La plupart des cabinets étrangers, à part celui de Berlin peut-être, partageaient les mêmes sentiments à l'égard du Chef de l'Eglise. Mais la franc-maçonnerie faisait rage de l'autre côté des Alpes. La presse italienne, celle naturellement qui se faisait l'organe de la secte, "sommait le Quirinal d'empêcher la présence éventuelle d'un représentant du Pape à la conférence de crainte de voir soulever la question romaine (1)" A la fin, il fallut se prononcer entre le Quirinal et le Vatican, et la circulaire d'invitation à la conférence ne fût point expédiée à la Curie par le ministre du royaume des Pays-Bas, au grand regret de la reine Wilhelmine elle-même. L'abstention de l'Italie pouvait en-

(1) Voir un excellent article intitulé "La Conférence de La Haye et le Saint-Siège", publié par M. Georges Goyau dans la Revue des Deux Mondes, 1er août 1899.

traîner celle de l'Allemagne, et pour prévenir cette scission, on aime mieux se priver d'un secours dont on appréciait justement toute l'importance. Nous avons donc le droit de conclure que si ce grand mouvement en faveur de la paix universelle n'a abouti à rien, que si les chances de la guerre n'ont pas été diminuées dans le monde, que si le désarmement général reste encore à s'effectuer en Europe, c'est que le Pape, dépouillé de sa souveraineté temporelle, malgré la fameuse loi dite des garanties, ne peut "exercer dans toute sa plénitude l'influence qui convient au chef de la catholicité", en un mot, "c'est parce que la question romaine existe."

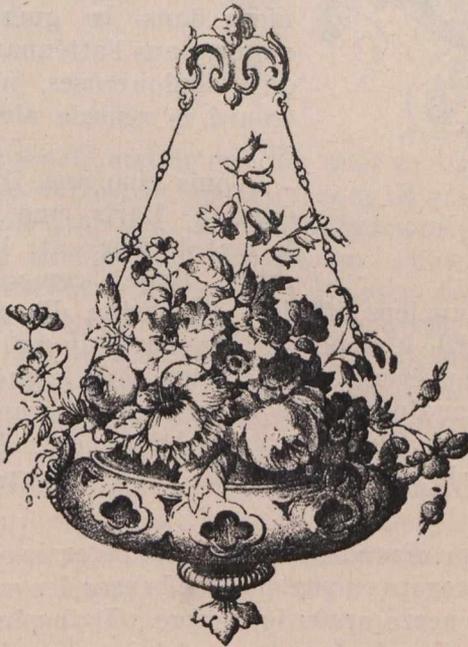
Les catholiques pouvaient prévoir sans témérité cette issue de la conférence de la Haye; ils savent encore mieux aujourd'hui ce qu'ils doivent penser de ces congrès au sein desquels ne pénètre pas l'influence de l'Eglise. Ils constatent une fois de plus que Jésus-Christ n'a pas établi le magistère infallible des Souverains Pontifes uniquement pour la gouverne des individus et de la vie privée, mais même pour le soutien, la concorde et la prospérité des pouvoirs civils. De fait, sur le grave problème que la conférence allait débattre, la réponse du Pape était toute prête. Le cardinal Rampolla l'avait déjà insinuée au comte Mouravieff après la réception de sa première circulaire: le seul moyen d'obtenir cette paix universelle, en autant qu'elle est voulue par la Providence, c'est la réforme du droit public international. "On a voulu, disait-il, régler les rapports des nations par un droit nouveau, fondé sur l'intérêt utilitaire, sur la prédominance de la force, sur le succès des faits accomplis, sur d'autres théories qui sont la négation des principes éternels et immuables de justice; voilà l'erreur capitale qui a conduit l'Europe à un état désastreux." (1) Telle est la situation: d'une part, les guerres se succèdent plus cruelles les unes que les autres, l'avenir est toujours gros de menaces; de l'autre, l'Eglise, chargée d'instruire toutes les nations, découvre la racine du mal et indique le remède avec une assurance que

(Paroles citées par M. G. Goyau.

donne seule la possession de la vérité. Mais la plupart des gouvernements, fiers de leur apostasie, ne puisent plus, de vieille date, à cette source divine de force et de lumière; ils oublient pour leur malheur que si Dieu qui assiste l'Eglise est le *Dieu des armées*, Il est également et surtout l'auteur de la paix: "*Jesus, Deus pacis.*"

F. L. Decelles, prêtre.

Séminaire de Saint-Hyacinthe, mai 1905.



Le Mal de Mer



EPUIS que le premier marin s'est audacieusement élané à la conquête des mers, un mal mystérieux — le mal de mer — a terrassé tous ceux qui l'ont imité. Les hommes de notre temps eux-mêmes, si ingénieux dans la guérison, ou du moins, dans l'atténuation des maladies douloureuses, n'en ont pas trouvé le remède absolument efficace.

Depuis cinq ans, il existe cependant à Paris une ligue contre le mal de mer, et le comité de cette ligue composé d'anciens médecins et d'anciens officiers de marine, d'hygiénistes et de savants, travaille à rechercher les causes du mal et les moyens pratiques de le prévenir, de l'atténuer et de le guérir. De nombreuses ligues analogues se sont formées à l'étranger, en Italie, en Allemagne, en Hollande, en Belgique, etc. Enfin, la ville d'Ostende a pris l'initiative de la première exposition contre le mal de mer.

Par ces temps d'exposition, que n'exposerait-on pas!

Tous les passagers en parlent aux heures des embarquements et longtemps encore après le voyage. Il inspire une crainte singulière aux plus fanfarons; c'est lui qui se charge en plein océan de transformer l'aspect du pont. Personne n'échappe à ses atteintes, ni les novices, ni même les loups de mer pour peu qu'ils aient séjourné quelques mois à terre.

Comme le fait remarquer le Dr Pénaud, bien des vocations maritimes sont entravées; bien des spécialistes, mécaniciens, chauffeurs ou autres, se trouvent écartés pour toujours de la marine, soit qu'ils aient une horreur instinctive de l'Océan, soit qu'ils restent incapables de s'habituer, de "s'amariner". A l'heure d'une guerre navale, le mal de mer pourrait réserver de cruelles surprises, si l'on était obligé de recourir à des réservistes, ou à des novices de la mer: bien des énergies, bien des capacités seraient annihilées.

Nous partageons entièrement l'avis du Dr Pénaud, et nous pensons qu'il convient de familiariser le public avec certaines notions élémentaires grâce auxquelles il devient possible sinon d'éviter complètement le mal de mer, du moins d'en atténuer dans une très notable mesure les pénibles effets.

* * *

Parmi les causes du mal de mer, les unes sont indépendantes du malade, et les autres, au contraire, sont en quelque sorte inhérentes à sa constitution. Les premières sont nombreuses et infiniment plus directes que les secondes. Elles comprennent d'abord les mouvements du navire. Ils sont de trois sortes: mouvements de progression en avant, mouvements de roulis par lesquels le navire s'incline vers les flots alternativement sur son flanc droit et sur son flanc gauche, enfin mouvement de tangage, cause principale des méfaits. Ce n'est pas tout: la chaleur joue un rôle important par la dépression qu'elle provoque dans beaucoup d'organismes; le manque d'air dans les cabines mal ventilées prépare aussi les futures victimes du mal de mer. Certaines personnes qui résistent vaillamment sur le pont sont frappées dès qu'elles ont franchi depuis quelques instants le seuil de leur cabine. Enfin le méphitisme du bord, spécialement dans les paquebots sur lesquelles des centaines de personnes sont entassées et où les machines qui fonctionnent nuit et jour sont mal isolées, est une cause qu'il ne faut pas négliger.

Il est des gens prédisposés d'une façon particulière au mal de mer, à la naupathie, nom scientifique et barbare de la maladie. Ce sont d'abord les anémiés et ensuite les nerveux. Certaines personnes ne peuvent se passer de vivre dans la crainte de périls imaginaires, dans l'imitation du voisin, ou dans la culture des idées fixes. Ce sont elles qui, tremblant au seul nom du fléau, vont précisément concentrer toute leur attention à guetter l'apparition des premiers symptômes. Elles seront évidemment les premières frappées, tandis qu'à leurs côtés les tempéraments insoucians ou gais, profitant des distractions de l'existence du bord seront épargnées. Les femmes, les hystériques et les timorés sont les victimes de choix à cause de l'irritabilité exquise et souvent malade de leur système nerveux. Au contraire, les animaux et les tout jeunes enfants, dont la cérébralité est peu ou point développée, résistent remarquablement aux atteintes de la naupathie.

Certains médecins prétendent pouvoir combattre la prédisposition à contracter le mal de mer par quelques procédés spéciaux d'entraînement. Ils recommandent dans ce but l'usage de la balançoire, de la gymnastique, de la danse, du cheval, des fauteuils à bascule ou plus simplement du chemin de fer. Mais ce sont là, pour la plupart, des exercices un peu juvéniles que l'âge, les occupations, l'état de santé ou toute autre cause ne permettent pas à tout le monde.

* * *

L'angoisse, la céphalée, les sueurs froides, les nausées et les vomissements sont les grands traits du tableau de la naupathie: je ne m'y appesantirai pas. J'ajouterai seulement qu'à côté de l'abattement physique se manifeste une dépression morale extraordinaire. "Cette dépression est telle, écrit le Dr d'Ailhaud-Castelet, que le sujet perd tout sentiment de pudeur et d'affectivité; il n'a même plus l'instinct de la conservation personnelle... Les malades se désintéressent de tout

“ ce qui les entoure et ne réclament que la tranquillité et le
“ repos.

Un autre médecin de la marine écrit écrit à ce sujet : “Le dé-
“ couragement est immense, tout sentiment disparaît; les fem-
“ mes gisent sur le pont, dans la posture où elles se sont laissées
“ choir. Les mouvements volontaires sont presque abolis, et
“ plusieurs personnes m'avouaient qu'elles se seraient plutôt
“ laissé voler leur fortune que de faire la moindre résistance.”

Recherchons maintenant quel est le mécanisme de produc-
tion de cette singulière maladie. Sans entrer dans des théories
médicales ardues qui nécessitent, pour être comprises la con-
naissance de l'anatomie humaine, je me contenterai de rappor-
ter tous les accidents à un trouble de l'équilibration. Dans un
organisme soumis à des déplacements multiples et inaccoutu-
més, les sensations ordinaires, tactiles, visuelles ou autres sont
rendues très anormales. Elles arrivent ainsi troublées au cer-
veau, lequel est chargé, en temps ordinaire, d'adapter les mou-
vements aux sensations reçues. Qu'en résulte-t-il? C'est qu'à
son tour le cerveau se trouble dans son fonctionnement et pro-
voque la mise en activité des organes les plus divers, produi-
sant ainsi les troubles qui caractérisent le mal de mer. Rece-
vant des impressions auxquelles il n'est pas accoutumé, le cer-
veau porte des jugements inexacts et donne aux organes des
ordres erronés qui concourent à la désorientation générale de
l'organisme.

Cette explication nous laisse entrevoir la possibilité de l'ac-
coutumance pour les vieux marins dont l'appareil de l'équili-
bration fait peu à peu son éducation par un séjour prolongé à
la mer. Le cerveau, habitué aux impressions anormales, a pu
corriger ses faux jugements ou ses appréciations, de sorte que
l'existence anormale de l'organisme sans cesse mobilisé dans
tous les sens par les mouvements du navire est en quelque sorte
devenue une condition normale de son équilibre.

* * *

Quelles précautions prendre pour éviter la naupathie dans la

mesure du possible? Elles sont nombreuses, mais quelques-unes seulement ont l'apparence de l'efficacité. Les uns préconisent la nécessité de faire de gros repas après être monté à bord; les autres affirment que la diète est absolument indiquée. Ni la première manière ni la seconde ne paraissent répondre complètement à la vérité. La modération dans le boire et le manger semble au contraire la meilleure règle à suivre.

En ce qui concerne les médicaments préventifs, l'expérience a prouvé qu'aucun d'eux n'est efficace. Le sulfate de quinine, la dangereuse morphine, le chloroforme, la cocaïne, le bromure de potassium, l'opium, le chloral, qui endorment le système nerveux, sont inutiles, sinon nuisibles.

Le sanglage du corps par un enroulement méthodique de bandes autour du tronc entier, à partir de la racine des cuisses jusque sous le bras, pratiqué pendant les premières heures de navigation, est considéré comme un excellent procédé de préservation contre le mal de mer.

L'auto-suggestion, au moyen de laquelle un voyageur, par un constant effort de sa volonté, se suggère l'idée d'échapper au mal de mer, suffit dans beaucoup de cas à préserver de la naupathie. "Dans ces conditions, écrit le Dr Madeuf, le passager novice s'embarque absolument certain qu'il n'aura pas le mal de mer, quelque temps qu'il fasse; le vétéran des traversées, habitué à combler de ses largesses le sein d'Amphitrite, partage sa confiance, confiance qui ne tarde pas à devenir pour tous deux une réalité."

La distraction à bord s'impose d'une manière absolue. Le mouvement, les occupations quelles qu'elles soient, sont utiles pour résister au mal de mer. Le marin occupé à la manœuvre, l'officier sur son banc de quart, le mécanicien qui surveille ses machines, le passager qui lit, joue ou fait de la musique, sont exceptionnellement atteints. A ce propos, le Dr Madeuf rapporte des exemples caractéristiques. Je note au passage le plus frappant: "Durant la campagne gréco-turque de 1898, 800 soldats du régiment messénien sont embarqués à Patras pour Missolonghi, par très mauvais temps, et la plupart d'entre eux voient la mer pour la première fois. Mais pendant toute

“ la traversée, on leur raconte des histoires de batailles, on cèle les exploits de leurs pères dans les précédentes luttes contre les Turcs. Aucun soldat n'est éprouvé par le mal de mer, tandis que tous les passagers non militaires en souffraient terriblement.”

L'usage du tabac doit être proscrit d'une manière absolue, sous peine de prédisposer directement au mal de mer, même les fumeurs les plus invétérés. Enfin, le meilleur moyen de lutter contre le vertige oculaire provoqué par la danse et par le déplacement des objets est de regarder au loin un point fixe s'il s'en trouve, ou la ligne de l'horizon, si ce point de repère et de repos des yeux est absent.

Que faire contre le mal de mer lorsqu'il est déclaré? Il ne reste au passager malade qu'une ressource, celle de gagner sa cabine et de s'étendre sur sa couchette. Là, il lui faudra s'immobiliser le plus parfaitement possible, réaliser ce qu'on a appelé le “calage du corps” grâce auquel il sera soustrait aux glissements et aux secousses du navire. Les boissons glacées sont souvent seules tolérées par l'estomac. Si le sommeil est absent pendant deux ou trois jours, il faut le procurer artificiellement soit à l'aide de chloral, soit à l'aide de morphine.

* * *

Le véritable moyen d'éviter le mal de mer réside dans l'amélioration du matériel de navigation. Depuis longtemps, on a cherché à rendre les navires moins sensibles aux secousses provoquées par les vagues. Pour cela, on a construit des navires à double coque; la coque intérieure est immobile au sein de la coque extérieure. Sur ce type sont le *Dicci* et la *Castalia*. Les navires porte-trains projetés par Dupuy et Lome pour la traversée du Pas-de-Calais étaient évidemment destinés autant à épargner le mal de mer aux passagers qu'à éviter le transbordement et la perte de temps. Charles Tellier a proposé la réunion de plusieurs bateaux, de manière à former une sorte d'île

flottante infiniment plus stable que le pont des steamers actuels. Les bateaux-rouleurs de Bazin sont doués d'une vitesse extrême, grâce à laquelle le navire échappe dans une notable mesure à l'influence des vagues. Jobard enferme les voyageurs dans une caisse étanche flottant entre deux eaux et remorquée par un navire ordinaire. Holland, qui a construit le sous-marin américain, a conçu l'idée d'un steamer sous-marin échappant aux mouvements de la surface de la mer.

Ce sont là autant de moyens théoriques qui ne sont pas encore passés dans le domaine de l'application.

D'autres procédés plus simples sont journallement appliqués à bord des steamers à la grande satisfaction des passagers. Parmi eux doivent être rangés les appareils de suspension et de couchage spéciaux permettant l'immobilité absolue, quelle que soit l'étendue des mouvements du navire. Le Dr Auffret, de Brest, directeur du service de santé de la marine, a imaginé des gouttières primitivement destinées au transport des blessés, qui réalisent un mode de couchage rationnel et excellent pour les personnes atteintes du mal de mer.

En dehors de ces moyens, il est incontestable que les mauvaises odeurs de l'intérieur du navire et le défaut d'aération contribuent beaucoup à rendre malades les passagers soumis par ailleurs aux mouvements du roulis et du tangage.

Par suite, l'aération des chambres de passagers et des parties profondes du navire est une des principales règles d'hygiène à introduire sur les paquebots, pour le bien-être des passagers. M. Degrez a proposé un appareil fournissant de l'oxygène et absorbant l'acide carbonique au fur et à mesure de sa production, rénovant en un mot, l'atmosphère usée des cabines. MM. Gréhan, Laborde et Vincent sont arrivés, par des analyses chimiques précises, à s'assurer qu'au bout de quelques heures dans certaines parties mal aérées des navires, l'oxygène avait diminué de moitié, l'acide carbonique existait en proportion de 25 p.c. et que le milieu respiratoire était alors non-seulement vicié, mais toxique, qu'il était donc important de fournir artificiellement à ce milieu la quantité d'oxygène perdue et d'absorber l'acide carbonique produit.

L'acide carbonique peut être absorbé par de la potasse caustique en ayant soin d'adopter une certaine technique et des appareils appropriés. Si je me permets d'insister sur ce côté de la question qui est nouvelle et qui n'a pas encore été beaucoup divulgué, c'est que l'aération artificielle des navires modernes est une question des plus importantes. Leur ventilation est un des problèmes les plus difficiles de l'architecture navale, un de ceux qui intéressent également au plus haut point l'hygiène maritime, car c'est une nécessité de premier ordre d'assurer aux passagers et aux hommes d'équipage une provision suffisante d'air respirable.

Maurice.



A Travers les Faits et les Œuvres

La session anglaise.—L'abstention ministérielle.—Le budget de l'Angleterre.—Un débat à la chambre des Lords.—L'attitude de M. Chamberlain.—L'élection de Brighton.—Le roi Edouard en France.—Guillaume II et la question du Maroc.—La guerre russo-japonaise.—En France.—Une protestation des cardinaux français.—Les bévues d'un jacobin.—Le débat sur la séparation.—MM. Gayraud, Ribot et Deschanel.—Mort de deux écrivains très connus : Jules Verne et Charles Périn.—La crise ministérielle en Italie.—Au Canada.

La session anglaise se traîne sans grand intérêt. La tactique du gouvernement, en ce qui regarde la question fiscale, est de refuser tout débat et toute division, conformément à la déclaration faite par le premier ministre. C'est ainsi que des motions présentées par l'opposition ont été adoptées unanimement, grâce à la retraite en bloc du parti ministériel.

Le chancelier de l'échiquier, M. Austen Chamberlain, a prononcé son discours budgétaire le 10 avril. Il avait l'heureuse fortune de pouvoir annoncer que les recettes avaient dépassé de \$15,000,000 ses estimations. Cette bonne nouvelle a été accueillie avec une satisfaction marquée.

M. Chamberlain a estimé les dépenses de l'exercice 1905-1906 à \$705,140,000 et les recettes à \$720,020,000, ce qui laisserait un surplus de \$14,860,000. La taxe sur le thé sera réduite de quatre centins à partir du 1er juillet. Il n'y aura aucune réduction dans l'impôt sur le revenu.

Un débat important a eu lieu le 10 avril dans la chambre des Lords. Sur une motion de lord Balfour de Burleigh, demandant que les conditions de la conférence coloniale annoncée fussent soumises à l'électorat anglais au préalable, lord Lansdowne a déclaré, que de part et d'autre la confé-

rence devrait être sans entraves, et que les représentants de la Grande-Bretagne et des colonies devraient avoir leur liberté d'action. Comme suite à ce débat, à une réunion des députés unionistes favorables à la réforme fiscale, M. Chamberlain s'est montré très conciliant, et a approuvé en somme l'attitude du premier ministre. On croit que ce discours va avoir pour effet de tenir plus unis les groupes divers du parti ministériel.

Jamais ce parti n'a eu plus besoin d'union, car il est véritablement menacé de ruine. Les élections partielles continuent à lui être défavorables. Celle de Brighton qui a eu lieu le 5 avril a été désastreuse pour le gouvernement. M. Villiers le candidat libéral, a eu 817 voix de majorité, lorsque le candidat conservateur avait triomphé la dernière fois par 1200 voix. Cette division était conservatrice depuis vingt ans. Les libéraux ont accueilli la nouvelle avec enthousiasme.

• Une chose évidente, c'est que le cabinet est bien malade.

Le roi d'Angleterre, Sa Majesté Edouard VII, et la Reine Alexandra sont partis pour un voyage en Italie et en Afrique. La Reine a voyagé à bord du yacht royal *Victoria* et *Albert*. Le Roi a traversé la France pour aller rejoindre la Reine à Marseille. Il a eu une entrevue avec le président Loubet, et les deux chefs d'État ont conversé confidentiellement pendant une heure.

On a attaché d'autant plus d'importance à cette entrevue que l'empereur d'Allemagne venait de manifester son dessein de ne pas tenir compte de l'entente anglo-française relativement au Maroc. Cette attitude de Guillaume II a causé en France une sensation profonde. Les plus farouches socialistes ont blâmé le ministre des affaires étrangères, M. Delcassé, pour n'avoir pas eu assez de déférence diplomatique envers le kaiser. Quelle différence dans l'attitude de ces jacobins envers l'empereur allemand qui dispose d'un million de baïonnettes, et le Pape qui n'est qu'un vieillard désarmé. Plats et souples devant le premier, arrogants et insolents envers le second ! Ce contraste est significatif. Il donne toute la mesure de la valeur morale des hommes du Bloc.

Les opérations en Mandchourie n'ont été marquées durant les dernières semaines par aucun incident important. Les Japonais ont réorganisé leurs forces, les Russes en ont fait autant, selon que le leur permet la difficulté des transports. Mais toute l'attention s'est portée dernièrement sur la mer où l'on s'attend à une formidable bataille navale. L'amiral Rojestvensky, par une manœuvre qui a causé une grande joie à St-Pétersbourg a réussi à franchir les détroits de Malacca sans que l'amiral japonais ait deviné ce mouvement. Maintenant les flottes ennemies se heurteront-elles bientôt dans les eaux de Formose ou dans la mer de Chine? Quelques-uns prétendent que l'amiral russe va gagner Vladivostock, sans être obligé de livrer bataille. A St-Pétersbourg on s'attend à une rencontre prochaine et l'on espère en la victoire. Mais nous avouons qu'elle nous paraît bien problématique.

* * *

Les cardinaux français, au moment où le projet de séparation sollicite l'attention du Parlement, ont cru devoir adresser au président de la République une solennelle protestation. Leur lettre est respectueuse mais énergique. Elle débute par une déclaration en faveur du maintien du Concordat. Elle signale ensuite les vices du projet, et la situation intolérable que plusieurs de ses dispositions feraient à l'Eglise, après la rupture, si la rupture doit avoir lieu.

Les éminentissimes cardinaux s'élèvent en particulier contre le régime dit des associations cultuelles. Ils déclarent que ces associations, organisées en dehors de toute autorité des évêques et des curés, sont, par là-même, la négation de la constitution de l'Eglise et une tentative formellement schismatique. Le vice essentiel des associations cultuelles, ajoutent-ils, est de créer une institution purement laïque pour l'imposer à l'Eglise catholique.

La lettre traite ensuite de la destination des églises. Les cardinaux ne peuvent pas admettre que les églises soient

enlevées aux catholiques. Et ils font l'argument suivant, qui est irréfutable. De même qu'en 1789 les biens du clergé avaient été "mis à la disposition de la nation" pour empêcher une banqueroute publique, les églises ont été, par le Concordat, "remises à la disposition des évêques." Il y avait eu transfert des propriétés dans le premier cas; de quel droit, dans le second cas, entendre ces mêmes expressions dans le sens d'une simple affectation, d'un simple droit d'usage, révocables à merci? Changer la destination des églises est donc une violation des règles de la justice. Les catholiques ont le droit et le devoir de conserver la jouissance des églises, presbytères, et autres établissements du culte.

Pour ce qui est de la suppression du budget des cultes, les cardinaux démontrent qu'elle est la violation de l'une des clauses les plus graves du Concordat. Il fallait réparer l'injustice commise par les décrets révolutionnaires, raffermir la conscience publique, assurer la propriété des particuliers acquéreurs des biens ecclésiastiques. L'Eglise abandonna tous ses droits de revendication. En retour, l'Etat s'obligea à fournir une dotation aux ministres du culte. La suppression pure et simple du budget des cultes est le refus d'accomplir une obligation stricte, née d'un contrat, et exprimée, dans les termes les plus formels par la Constitution de 1791 qu'il n'est pas inutile de rappeler: "Le traitement des ministres du culte catholique fait partie de la dette nationale."

Voici comment se termine cette lettre si calme, si digne, et si forte :

"Comme conclusion, nous demandons que le Concordat, c'est-à-dire un régime d'entente entre la société civile et la société religieuse, soit maintenu, et que, s'il y a lieu de le modifier, ce soit d'un commun accord entre les deux autorités.

"Le projet de séparation conduit nécessairement à la persécution religieuse et n'est pas l'expression de la volonté nationale.

"Evêques français, nous avons, en parlant aujourd'hui,

dégagé notre responsabilité envers le pays. Nous ne voulons pas désespérer de le voir reconnaître la vérité et la sincérité de nos conseils ; et si nous devons souffrir les douloureuses hostilités des sectes antichrétiennes, nous ne cesserions pas d'aimer la France et de prier pour elle."

Les journaux radicaux, la *Lanterne* en tête, se sont naturellement rués sur cette lettre et sur ses éminents auteurs. Ceux-ci s'y attendaient sans aucun doute. Mais, *liberaverunt animas suas*.

* * *

Nous avons mentionné, dans notre dernière chronique, le rapport de M. Briand, porte-parole de la commission de séparation. Cette pièce, d'une longueur démesurée—144 colonnes de l'*Officiel*—, n'est qu'une diatribe misérable et un mensonger réquisitoire contre l'Église de France. Outre ses calomnies et ses fausses représentations, elle renferme la plus jolie collection de bourdes que l'on puisse imaginer.

Dès le début on lit : " Depuis le jour où Constantin présida le concile de Nicée en 313." Deux bévues : Constantin ne présida pas le concile de Nicée, et le concile est de 325 et non de 313.

Plus loin on reste ébahi devant cette phrase :

" *Etienne... conclut avec le prince des Francs (Pépin) une alliance décisive qui ouvre définitivement l'ère de la puissance romaine en même temps qu'elle contribue à établir en France la domination de la dynastie CAPÉTIENNE !!* "

Elle est bien bonne n'est-ce pas ? Pépin, qui passe habituellement pour le fondateur de la dynastie des Carolingiens, est ici transformé en fondateur de la dynastie des Capétiens, qui ne devait pourtant commencer qu'avec Hugues Capet, deux siècles et demi plus tard, si l'on en croit la généralité des histoires. Une simple erreur de deux cent cinquante ans !

Écoutons encore cet historien d'un nouveau genre : " Philippe-Auguste, dit-il, ne craint pas d'engager la lutte

avec Innocent II." Le vainqueur de Bouvines ne devait certainement pas craindre, car Innocent II avait depuis cinquante ans, quitté ce monde lorsque Philippe-Auguste monta sur le trône en 1180.

Il y a manifestement brouille complète entre le savant rapporteur et la chronologie. En voici une preuve additionnelle : "Les différends célèbres entre Philippe-le-Bel et Innocent III..." Peu d'élèves de troisième ignorent que le grand pape Innocent III mourut en 1216, que Philippe-le-Bel commença de régner en 1285, et que ses démêlés célèbres eurent lieu avec Boniface VIII.

Mais voici qui éclipse tout le reste : "*Le protestantisme* profite du besoin général qu'on avait au *quatorzième siècle* d'une vie religieuse et plus profonde que celle du catholicisme romain." Allons, c'est par trop fort ! tout le monde—j'entends le monde qui a fait ses classes—tout le monde sait que le protestantisme est né au *seizième siècle*. Faire commencer la réforme deux siècles trop tôt, c'est une fantaisie historique un peu violente.

Voici donc un jacobin de marque, un avocat, probablement licencié en droit, un des chefs du parti anticatholique, un de ceux qui ont déclaré les religieux indignes d'enseigner, et qui dénoncent couramment l'Eglise comme un foyer d'obscurantisme, un des astres de la gauche, un futur ministre, choisi comme rapporteur par une importante commission parlementaire, voici ce grand homme, ce champion du progrès et des lumières qui se décerne à lui-même un magnifique brevet d'ignorance et de stupidité. Et ce sont des ignares de cette trempe que vous entendez constamment se réclamer de la Science et de l'Histoire !

* * *

Plus d'un émule de ce brillant rapporteur lui a disputé la palme durant le débat qui s'est ouvert le 21 mars sur le projet de loi relatif à la séparation. Cette discussion, si grosse de conséquences pour la France et pour l'Eglise, s'est

prolongée pendant près de trois semaines. Si la tribune a retenti alors de beaucoup de paroles ineptes, elle a entendu aussi de nobles accents. Les adversaires de la séparation, ou, au moins du projet de la commission et du gouvernement, ont écrasé les porte-parole du Bloc par leur logique et leur éloquence ; cela est manifeste pour tout esprit impartial.

MM. l'abbé Gayraud, George Berry, Benoist, de Castellane, Groussau, Cochin, Ribot, ont été les principaux orateurs de l'opposition. Nous voudrions pouvoir donner de larges extraits des discours prononcés par eux. MM. Gayraud, Berry, de Castellane, Groussau, Cochin ont parlé au nom des catholiques. M. Gayraud a démontré que le projet organise la guerre à l'Eglise. Répondant à M. Buisson, président de la commission, qui prétendait avoir fait une œuvre de paix, il s'est écrié :

“ Non, ce n'est pas la paix ; parce que ce n'est pas la justice ni la liberté ! (Applaudissements à droite.)

“ Non, ce n'est pas la paix, parce que vous froissez et parce que vous violemez nos consciences.

“ Lors de la loi de 1901, vous avez aussi parlé d'œuvre de paix, de liberté de conscience, comme si nous pouvions tolérer, nous les catholiques, que des citoyens français n'aient pas le droit de pratiquer l'Évangile comme ils l'entendent. (Applaudissements à droite.)

“ Aujourd'hui encore, vous parlez de paix, lorsque vous nous enlevez le budget des cultes, des églises... (Exclamations et rires à l'extrême gauche.)

“ Ce sont les volés, n'est-ce pas qui déc'arent la guerre aux voleurs ? Non, vous ne faites pas œuvre de paix, puisque la plupart des articles du projet ouvrent la porte à la guerre religieuse.

“ Ce sera avec une grande tristesse, au point de vue catholique et au point de vue patriotique, que nous verrons voter ce projet. Mais si c'est un gant jeté à l'Eglise, nous le relèverons. Nous verrons qui reculera. (Applaudissements à droite.)”

Mais ce n'est pas un orateur catholique qui a produit le plus d'effet contre la séparation, c'est M. Ribot. Et cela se

conçoit. Sa parole, toujours éloquente, a d'autant plus de poids, dans cette chambre sectaire et incroyante, qu'elle ne peut être suspectée de partialité envers une Eglise à laquelle le député du Pas-de-Calais n'appartient pas.

M. Ribot a prononcé un long et irréfutable discours. Il a commencé par rappeler qu'il n'était pas opposé à la séparation en principe, mais qu'il la combattait à cause du moment et des conditions dans lesquels on voulait la réaliser. Il s'est placé au point de vue de l'intérêt français, au point de vue de l'union, de la paix intérieure. Il a montré que la séparation faite en haine de l'Eglise et dans le but évident de la réduire à l'impuissance, serait une source de faiblesse, et de péril national. Il a prononcé ces graves paroles :

“ Je ne crois pas que des dangers nous menacent, personne en Europe ne veut la guerre ; cependant nous ne pouvons pas ne pas constater que depuis un an, depuis que la nation alliée est aux prises avec de graves difficultés, il n'y ait quelque chose de changé. (Très bien ! très bien ! au centre). Je ne vois pas de menaces contre nous, et cependant le langage tenu il y a un an n'est pas tout à fait d'accord avec certain autre tenu il y a quelques jours. N'est-ce pas le moment, au lieu de nous diviser davantage, de nous attacher à refaire l'union dans ce pays ? (Très bien ! très bien !) Il faut maintenir notre force, non seulement celle que nous donne une solide armée, mais encore celle qui résulte de l'union entre les citoyens, de l'absence des haines mortelles que développent les querelles religieuses. (Applaudissements au centre et à droite.) ”

L'éminent orateur a parlé ensuite du prestige extérieur de la France :

“ Non seulement, a-t-il dit, vous considérez le Concordat comme brisé, mais vous déclarez que vous voulez à l'avenir ignorer complètement la papauté. Je dis que c'est là un fait d'une portée immense. Ne plus avoir pour une nation comme la France, ayant son passé, ses intérêts dans le monde, aucune relation avec le Saint Siège, c'est là le contre-pied de la politique européenne traditionnelle de ce pays.

(Applaudissements au centre et à droite). C'est la plus grosse faute qu'on puisse commettre au point de vue de notre intérêt national. (Très bien ! très bien ! sur les mêmes bancs).

“ Même dépouillé de toute souveraineté temporelle, le Pape est encore un souverain : la loi des garanties l'a reconnu ; toutes les nations catholiques et même des nations protestantes entretiennent auprès de lui des ambassadeurs ou des ministres. Et nous, qui avons de si grands intérêts dans le monde et qui ne pouvons les sauvegarder qu'avec le concours du Saint Siège, nous déclarons que nous sortons du concert des nations catholiques, que la France n'est plus une nation catholique ; c'est là une faute d'une portée qui dépasse la portée même du projet de loi. (Applaudissements).”

Enfin, après avoir, dans une discussion serrée et d'une grande puissance argumentative, fait ressortir les vices du projet, quant à la disposition des édifices religieux, à l'organisation des associations culturelles, etc., il a déclaré que la séparation telle qu'on veut la faire serait la plus triste et la plus cruelle des aventures.

“ Je ne la désire, s'est-il écrié, ni pour la religion, dont je n'ai la garde, ni pour l'Etat dans l'administration duquel j'ai ma part de responsabilité. (Très bien ! très bien !)

“ C'est la cause patriotique qui est en jeu ici ; assez de conflits, assez de haines, assez de motifs d'affaiblissement ! Envisagez un horizon plus haut, plus large que celui qui bornait les vues du précédent ministère.

“ Je vous le demande pour le succès même de cette séparation que vous voulez, que je puis discuter, mais dont je ne puis prendre la responsabilité dans les termes où vous la faites, parce que votre loi n'est que la suite, le triste couronnement de la politique du précédent cabinet.

“ La discussion des articles vous montrera, je l'espère, la série des difficultés auxquelles vous allez vous heurter. Je souhaite que, laissant de côté les mots, les équivoques, vous reveniez à ce qui est la politique vraie, la politique sincère :

celle de la France et de la République. (Vifs applaudissements au centre et sur divers bancs à droite et à gauche.)”

Dans ce grand débat, un autre orateur qui a eu beaucoup de succès, en se plaçant à un point de vue quelque peu différent, ça été M. Paul Deschanel. M. Deschanel, qui appartient au même groupe que M. Ribot, est un partisan avoué de la séparation. Mais il la voudrait sincère, libérale, pacifique, et voilà pourquoi il ne peut accepter plusieurs des articles du projet de la commission. Un des plus beaux passages de son discours, très académique de ton et de forme, a été celui où il a discuté la question des édifices religieux. Sans accepter la thèse catholique du droit de propriété des différents cultes sur leurs églises et leurs temples, qui est pourtant la thèse vraie, il a cependant critiqué les propositions de la commission comme n'étant pas assez larges, assez équitables, et assez sages. Il voudrait que l'Etat, tout en affirmant son droit de propriété sur ces édifices, au moyen de l'imposition d'un loyer fictif, en laissât définitivement la jouissance aux associations religieuses. Dans un très beau langage, il a montré les conséquences et les dangers du projet de loi :

“ Dans un grand nombre de communes, cette question deviendra la grosse affaire. C'est là-dessus que se feront les élections. L'association du culte sera aux prises avec le conseil municipal. Deux partis se formeront dans chaque commune : l'un qui, obéissant à ses sentiments, ses habitudes et ses croyances séculaires, voudra que l'édifice du culte reste au culte ; l'autre qui, voulant pousser jusqu'au bout l'exercice de son droit, ira jusqu'à le vendre à un entrepreneur de spectacles ou jusqu'à en faire un entrepôt. (Applaudissements au centre et à droite).

“ Quels sentiments de douleur et de colère germeront dans le cœur des croyants, quand, passant devant ce monument associé aux faits les plus émouvants de leur existence, à la naissance, au mariage, à la mort, ils le verront arraché à leur foi et livré à des usages profanes ! (Vifs applaudissements sur les mêmes bancs).

“ L'esprit juridique ne gouverne pas le monde moral. (Applaudissements au centre et à droite). On peut calculer la valeur d'un champ, d'un bâtiment quelconque. Un temple n'a pas seulement une valeur commerciale, mais une valeur morale qu'on ne peut évaluer. Et je ne parle pas seulement des objets d'art et des reliques historiques que sont nos admirables cathédrales, je parle de la plus humble église de village qui précise pour les habitants de ce village tout un monde d'espérances, de joies et de douleurs communes. (Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs), parce qu'il y a un peu du ciel dans ces vieilles pierres où l'homme a essayé d'enfermer sa part d'éternité et d'infini. (Nouveaux applaudissements). L'État a la tutelle des communes pour défendre contre les dilapidations des générations présentes les droits de l'avenir. Lui refuserez-vous le droit de défendre le patrimoine sacré des ancêtres? (Très bien! très bien! au centre et à droite).”

On peut résumer ainsi le discours éloquent de M. Deschanel : il est pour la séparation, mais contre la persécution et la guerre religieuse. Suivant l'heureuse expression de l'*Univers*, il est partisan d'une séparation académique. En l'écoutant, ou en le lisant, séduit par le prestige de sa parole, on est un peu dans la magie. C'est très loin de la réalité.

D'autres voix, des voix haineuses comme celles de MM. Barthou, Eugène Réveillaud, Bienvenu Martin, sans oublier M. Briand, le savantissime rapporteur, ont prodigué l'outrage à l'Eglise et soutenu avec une impudeur incroyable la théorie jacobine de la spoliation et de l'oppression post-concordataires.

* * *

Un écrivain français célèbre, Jules Verne, est mort le 24 mars, à Amiens, où il résidait. Il était né à Nantes le 8 février 1828, et avait, par conséquent, soixante-dix-sept ans révolus.

Bien peu d'auteurs ont joui d'une aussi grande popularité dans les lettres françaises contemporaines. Il a été le créateur et le maître incontesté du roman scientifique. Ses œuvres ont fait l'enchantement d'une foule innombrable de lecteurs. Il a charmé notre jeunesse par l'intérêt sans cesse renouvelé de ses récits, et il a été souvent même le délassement passager de notre âge mûr.

Jules Verne a assez longtemps cherché sa voie. Venu à Paris pour faire son droit, il céda comme bien d'autres à l'attrait littéraire. Ses premières ambitions eurent pour objectif le théâtre. De 1850 à 1861, il écrivit, seul ou en collaboration, des comédies et des livrets d'opéra comique. Aucune de ces œuvres n'était de nature à l'immortaliser. Tout à coup, en 1863, parut dans le *Magasin d'Education et de Recréation*, édité et dirigé par Hetzel, un roman intitulé *Cinq semaines en ballon*, et signé du nom jusque-là peu connu de Jules Verne. Le succès en fut instantané et prodigieux. La renommée de l'auteur était fondée. Il avait frappé une veine qui, durant de longues années, devait être pour lui intarissable, et répandre son flot toujours jaillissant et toujours limpide à travers mille fictions ingénieuses. Ce premier roman, *Cinq semaines en ballon*, est l'un de ses plus beaux, de ses plus émouvants, et de ses mieux écrits. Il y a là une page maîtresse : le sauvetage du missionnaire martyr, l'ascension dans la nuit étoilée, l'admirable agonie et la mort bienheureuse de l'apôtre, sous le regard des astres scintillants et de leur éternel Créateur.

Ce succès initial fut le premier anneau d'une chaîne qui s'est déroulée sans interruption pendant plus de quarante ans. Que de talent d'invention et de mise en scène, que d'érudition et l'on dirait même de prescience il a déployé dans ces œuvres captivantes : *Voyage au centre de la terre*, *De la terre à la lune*, *le Capitaine Hatteras*, *les Enfants du Capitaine Grant*, *Vingt mille lieues sur les mers*, *le Pays des Fourrures*, *l'Île Mystérieuse*, *le Tour du monde en quatre-vingts jours*, *Michel Strogoff*, *Mathias Sandorf*, etc., etc. Ses livres sont vraiment instructifs. Sous une forme attrayante, ils inculquent une foule de notions précieuses en géogra-

phie, en botanique, en astronomie, en physique, en zoologie. Ce romancier fut surtout un précurseur scientifique. Le *Nautilus* du capitaine Nemo, par exemple, a été l'avant-coureur des sous-marins actuels.

Comme écrivain, sa langue est claire, simple, précise ; il sait décrire et raconter, tracer un caractère et corser une situation. Ses livres sont pleins de mouvement et de vie.

Quant à la moralité de ses ouvrages, nous laissons la parole à un collaborateur de la *Vérité Française* :

“ M. Jules Verne ne s'est jamais permis de manquer au respect que l'on doit à la jeunesse. Ses œuvres sont saines, elles élèvent même et développent dans les cœurs l'amour de la patrie, le culte de l'amitié, le courage et toutes nos qualités nationales.

“ Regrettons pourtant,—mais y a-t-il là une responsabilité que l'on doive faire entièrement peser sur cet écrivain ?—que la pensée de Dieu tienne une place un peu effacée dans les livres de cet auteur. Mais nous sommes certains que les convictions du chrétien y sont toujours respectées.”

Ajoutons que devenu catholique pratiquant, Jules Verne est mort entouré de toutes les consolations de la religion.

* * *

Un autre écrivain, français par la langue, quoiqu'il ne fut pas de nationalité française, M. Charles Périn, célèbre économiste et publiciste belge, vient de mourir à Ghlin, près de Mons. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans, et avait été professeur d'économie politique à l'université catholique de Louvain, de 1844 à 1880. M. Charles Périn était un des hommes les plus éminents de la Belgique contemporaine. C'était un penseur catholique, appartenant à la vieille école traditionnelle. Toute sa vie, il étudia et discuta les problèmes économiques et sociaux à la lumière de l'Évangile et des enseignements de l'Église.

M. Charles Périn laisse plusieurs importants ouvrages : *la Richesse dans les sociétés chrétiennes*, 3 vol.; *les Lois de la*

société chrétienne, 2 vol.; *les Economistes, les socialistes et le christianisme*, *En progrès matériel et du renoncement chrétien*, *Les doctrines économiques depuis un siècle*, *Mélanges de politique et d'économie*, *Le Patron, sa fonction, ses devoirs, ses responsabilités*, *Premiers principes d'économie politique*, *l'Ordre international*.

Doux et pacifique par sa nature, M. Charles Périn ne transigeait pas dans les questions de principe. Il fut toujours le défenseur intrépide de la vérité intégrale. C'est dire qu'il prit une part militante aux conflits d'opinions qui, en Belgique comme ailleurs, ont divisé parfois les catholiques. Les luttes qu'il eut à soutenir amenèrent en 1881 sa retraite de la chaire de l'université de Louvain, qu'il illustrait depuis trente-sept ans. Les adversaires réussirent même alors à le desservir auprès d'une auguste autorité; et cette disgrâce fut la grande épreuve de sa vie. Un collaborateur de la *Vérité française*, M. Paul Tailliez, vient de publier des documents inédits relatifs à ces incidents.

* * *

En Italie, il y a eu depuis quelques semaines une série de crises ministérielles. M. Giolitti, dont la santé laissait beaucoup à désirer, a donné sa démission. M. Tittoni, ministre des affaires étrangères, a été chargé de reconstituer le cabinet. Il a éprouvé beaucoup de difficultés, et n'a réussi qu'à grand peine. Le nouveau ministère a obtenu de la chambre un vote de confiance, mais grâce à l'intervention puissante de M. Fortis, dans le débat. Cet incident a semblé désigner celui-ci comme le véritable chef de la majorité. Et en fin de compte, M. Tittoni s'est effacé pour lui faire place, et c'est un ministère Fortis qui gouverne actuellement l'Italie.

* * *

Au Canada, la session fédérale se poursuit lentement. C'est le débat sur les bills d'autonomie qui occupe le premier plan. Cette question a été compliquée de l'incident relatif

à une entrevue de Mgr. Sbaretti avec un ministre du Manitoba. Les fanatiques ont essayé d'ameuter l'opinion protestante avec cet épisode que la mauvaise foi a dénaturé. Le délégué du St-Père a profité de la présence de deux ministres manitobains à Ottawa pour voir l'un d'eux, M. Campbell, procureur-général, afin de plaider une fois de plus la cause de la minorité catholique. Au cours de cette conversation, Mgr. Sbaretti a fait observer incidemment qu'à tous les points de vue le gouvernement du Manitoba agirait sagement en améliorant la situation des catholiques quant à la question scolaire, ajoutant que, par exemple, relativement à l'augmentation de territoire demandée par cette province, les catholiques des districts à annexer pourraient s'opposer fortement à une union qui les mettrait sous l'empire d'une législation oppressive, tandis que la modification de cette législation dans le sens de la liberté ferait nécessairement disparaître cette opposition. C'est sur cette simple allusion faite en passant par le délégué, que M. Rogers, un des collègues de M. Campbell, a tenté d'échafauder tout un scandale. Au premier moment, il a eu assez de succès, mais l'opinion s'est bientôt ressaisie et la bombe lancée par M. Rogers contre le délégué du Pape, pour atteindre par ricochet Sir Wilfrid Laurier, a fait long feu. La loyauté et la sincérité de M. Rogers dans cette affaire nous semblent très douteuses.

A Québec la session, interrompue par l'avènement du nouveau ministère, va être reprise le 25 avril.

Thomas Chapais.

Québec, 20 avril 1905.